

Univerzita Karlova

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

Diplomová práce

Bc. Daniela Kurková

**Étude contrastive du lexique du rap français et québécois : exemple de chansons
des rappers Nekfeu et Koriass**

Contrastive Study of the Lexicon of the French and the Quebec rap: songs of rappers
Nekfeu and Koriass

Kontrastivní studie lexika francouzského a québeckého rapu: příklad písní rapperů
Nekfeua a Koriasse

Poděkování

Srděčně děkuji paní Mgr. Radce Mudrochové, Ph.D. za vedení mé diplomové práce, za čas, který jí věnovala a za cenné rady a připomínky.

Prohlášení:

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, 17. května 2021

Daniela Kurková

ABSTRAKT

Kontrastivní studie lexika francouzského a québeckého rapu: příklad písní rapperů Nekfeua a Koriasse

Diplomová práce se zabývá porovnáním lexika francouzštiny Francie a québecké francouzštiny na textech písní francouzského rappera Nekfeua a québeckého rappera Koriasse. Teoretická část práce si klade za úkol vytvořit syntézu lexikologických poznatků, které umožní definovat, v čem jsou obě varianty specifické a v čem se liší. Cílem praktické části je provést analýzu textů písní těchto dvou interpretů a porovnat užití jednotlivých lexikálních jednotek. K této analýze je využit korpus textů písní obou rapperů a následně jsou tyto jednotky zkoumány v referenčních, ale i nekonvenčních, francouzských a québeckých slovnících. Práce si dává za úkol provést lexikální analýzu textů daného korpusu a porovnat užití lexika mezi oficiální francouzštinou a její québeckou variantou.

KLÍČOVÁ SLOVA

lexikologie, francouzština, québecká francouzština, rap, diatopie

ABSTRACT

Contrastive Study of the Lexicon of the French and the Quebec rap: songs of rappers Nekfeu and Koriass

The thesis is concerned with the comparison of the lexicon of French in France and the Quebec French studied on lyrics of songs of the French rapper Nekfeu and the Quebec rapper Koriass. The theoretic part of the thesis attempts to outline the synthesis of lexicological findings which enable us to define the particularities and the differences of both variants. The aim of the practical part is to conduct an analysis of the lyrics of songs of both rappers and to compare the use of particular lexical expressions. These expressions are subsequently examined in referential but also in unconventional, French and Quebec dictionaries. The aim of the study is to conduct a lexical analysis of texts of the corpus and to compare the use of the lexicon between the official French language and its Quebec variant.

KEYWORDS

Lexicology, French, Quebec French, Rap, Diatopy

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
I. PARTIE THÉORIQUE	10
1 Français au Canada.....	10
1.1 Canada du point de vue linguistique	12
2 Particularités linguistiques.....	17
2.1 Phonétique et phonologie.....	17
2.1.1 Consonnes.....	18
2.1.2 Voyelles	19
2.1.3 Liaison	20
2.2 Grammaire.....	21
2.2.1 Pronoms personnels	21
2.2.2 Structures interrogatives	22
2.2.3 Morphologie des substantifs et des déterminants	23
2.2.4 Morphologie et syntaxe verbale.....	23
2.3 Lexique.....	24
2.3.1 Archaïsmes.....	26
2.3.2 Néologismes.....	27
2.3.3 Jurons québécois	36
2.3.4 Autres particularités du français québécois	37
3 Histoire du rap et ses particularités linguistiques	39
3.1 Procédés de formation des mots.....	41
II. PARTIE EMPIRIQUE	43
4 Méthodologie.....	43
4.1 Définition du corpus.....	43
4.2 Présentation de la méthode utilisée	44
4.3 Présentation des interprètes.....	46
5 Résultats de l'analyse	47
5.1 Parler du rap français	47
5.1.1 Expressions familières	47
5.1.2 Expressions argotiques	49
5.1.3 Verlan.....	50
5.1.4 Expressions vulgaires	51
5.1.5 Emprunts à l'anglais	52
5.1.6 Emprunts à l'arabe	54
5.1.7 Mots formés par troncation.....	55
5.1.8 Sigles et acronymes	56

5.1.9	D'autres particularités	56
5.2	Parler du rap québécois	58
5.2.1	Québécoismes	58
5.2.2	Emprunts à l'anglais	60
5.2.3	Expressions familières	61
5.2.4	Mots formés par troncation.....	62
5.2.5	Expressions argotiques	62
5.2.6	Sigles et acronymes	63
5.2.7	D'autres particularités	63
6	Comparaison des deux analyses	65
	Conclusion	69
	Résumé.....	71
	Résumé.....	72
	BIBLIOGRAPHIE.....	73
	SITOGRAPHIE	75
	LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....	78
	ANNEXE	79

INTRODUCTION

L'objectif principal de ce mémoire de master est d'analyser les particularités du français québécois et d'observer les tendances de la langue contemporaine substandard en français de France et en français québécois. Une synthèse présentant les particularités du français québécois nous permettra de délimiter en quoi cette variété consiste pour pouvoir ensuite procéder à l'analyse des textes authentiques. Le corpus choisi contient toute la production artistique solo des deux rappers provenant des destinations examinées.

Ce travail est divisé en deux parties : la partie théorique et la partie empirique. La partie théorique se focalisera sur la délimitation du français québécois. Premièrement, l'accent sera mis sur l'histoire linguistique du français au Canada et plus particulièrement au Québec puisque le développement historique et la géographie influencent considérablement la forme du français québécois. Ensuite, nous présenterons les caractéristiques linguistiques du français québécois qui le distinguent du français de France. Cela concernera la grammaire, la syntaxe, la phonétique et surtout la lexicologie, car les québécismes constituent l'une des caractéristiques essentielles qui différencient le français québécois du français de France. Nous mentionnerons également plusieurs informations particulières liées aux études linguistiques, comme par exemple la problématique de la norme au Québec. La partie théorique s'orientera également vers la question de savoir si, au Québec, il est possible de parler de la diglossie ou du bilinguisme et elle présentera un bref aperçu de l'histoire du rap et de ses particularités linguistiques.

La partie empirique sera basée sur la recherche dans le corpus formé par les chansons des rappers Nekfeu et Koriass. Ces textes permettent d'observer les différences entre le français de France et le français québécois. Pour obtenir les résultats les plus précis, la recherche concernera toute leur discographie solo, soit environ soixante-dix chansons de chaque interprète. L'objectif principal de la recherche sera d'examiner le français contemporain du rap et de comparer ses caractéristiques en français de France et en français québécois.

Nous avons choisi d'étudier la variante du français québécois parce que le Québec est un territoire francophone important. Étant donné le développement historique et la géographie différents du français de France, le français québécois contient de nombreuses particularités linguistiques remarquables que nous observerons et analyserons dans ce travail. Pour faire ressortir les particularités repérées dans les

textes du rappeur québécois, nous utiliserons les textes du rappeur français qui nous permettront de montrer les différences entre les deux variantes, notamment en ce qui concerne le lexique.

Notre but est d'apporter un résumé des traits caractéristiques du français québécois appuyé sur l'évolution linguistique du Québec et d'offrir les résultats concernant le lexique du français contemporain substandard dans sa variété hexagonale et québécoise. Par l'analyse de la langue substandard qui est étroitement liée au rap, nous voudrions montrer la situation actuelle dans les deux pays examinés et observer les tendances et les innovations langagières qui sont apportées particulièrement par la génération des jeunes qui utilisent fréquemment ce registre de langue. Nous trouvons cette thématique intéressante parce qu'elle s'intéresse à la langue d'aujourd'hui. Le rap a été choisi pour pouvoir observer la langue des jeunes puisque ses textes reflètent bien la réalité langagière moderne.

I. PARTIE THÉORIQUE

1 Français au Canada

Quand nous parlons du français de l'Amérique du Nord, nous devons faire la distinction entre deux groupes principaux : les Québécois et les Acadiens. D'abord, ces deux ethnies ne parlent pas exactement la même variété du français et ensuite, leur histoire diffère (Thibault, 2020, p. 1). Dans ce travail, nous nous focaliserons sur la variété du français parlée au Québec, à la province dont la capitale porte le même nom, Québec. C'est dans cette province où se retrouve le plus grand nombre de francophones canadiens. En comptant ensemble les habitants francophones et bilingues au Québec, nous parvenons aux 94,5 % des gens qui savent parler français. D'après Thibault (*ibid.*, p. 2),

Québec est une ville francophone à 98 % ; on dit que c'est le berceau de la francophonie nord-américaine.

Grâce aux nombreux programmes d'immersion, les Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais ont cependant de bonnes connaissances du français. Ainsi, il y a 42 % des Canadiens qui peuvent s'exprimer en français même au Nouveau-Brunswick et 12 % à l'Ontario. Le français est beaucoup moins vivant en Louisiane où s'est installée une partie des Acadiens chassés du Canada par les Anglais. (*ibid.*, p. 2).

Au site web du gouvernement canadien qui est consacré aux statistiques nationales¹, nous pouvons trouver le nombre total de francophones au Canada. D'après le dernier recensement de 2016, il y a 10 360 760 de francophones parmi lesquels on compte non seulement les monolingues, mais aussi les bilingues. Ce nombre de locuteurs français fait du Canada le troisième pays francophone au monde, après la France et l'Algérie (*ibid.*, p. 2).

Au niveau fédéral, le Canada est un pays officiellement bilingue. Néanmoins, au niveau provincial, le statut change d'une province à l'autre à l'exception du Québec qui est une province officiellement unilingue française. Contrairement à la Suisse et à la Belgique, le Canada ne pratique pas le système de territorialité des droits linguistiques. Cela permet d'être scolarisé en anglais au Québec et en français dans le reste du Canada (*ibid.*, p. 3).

¹ www.statcan.gc.ca consulté le 14 janvier 2021

Du point de vue administratif, le Canada est aujourd'hui composé de dix provinces auxquelles s'ajoutent les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Du point de vue linguistique, il y a une partie anglophone comportant aussi des enclaves francophones comme par exemple en Ontario, et une partie francophone qui est située à l'est du pays. Le français est dominant au Québec, moins répandu au Nouveau-Brunswick et plutôt faible en Nouvelle-Écosse où la population francophone ne se trouve que sur la côte ouest de la presqu'île. C'est là, où Champlain a fondé la première colonie française d'Amérique appelée Port-Royal (*ibid.*, p. 3-6).

Il est possible de définir les Canadiens français comme descendants des colons français qui s'étaient établis dans la vallée du Saint-Laurent aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les colons étaient dispersés dans tout le territoire de l'Amérique du Nord. La vie sur le nouveau territoire, dans un environnement nord-américain et parmi les Amérindiens avait transformé les colons français en Canadiens (Frenette, 1998, p. 9).

Après la Conquête, en 1760, les Canadiens ont dû partager le territoire, dans lequel ils se sont installés, avec des Britanniques qui, eux aussi, sont devenus Canadiens. Les élites francophones ont commencé, après 1820, à s'appeler « Canadiens français » pour se distinguer des Canadiens anglophones et pour souligner leur particularité linguistique. Néanmoins, sous l'effet de phénomènes complexes, le Canada français a disparu en tant qu'entité ethnique au XX^e siècle (*ibid.*, p. 9-10).

Nous pouvons considérer comme descendants des Canadiens français les Québécois, les Franco-Ontariens, les Franco-Manitobains, les Fransaskois, les Franco-Albertains, les Franco-Colombiens, les Franco-Yukonais et les Franco-Ténois. En ce qui concerne le nombre de francophones, ils sont en majorité au Québec tandis que dans les autres provinces ou territoires, ils sont nettement minoritaires (*ibid.*, p. 10).

1.1 Canada du point de vue linguistique

L'analyse de la situation linguistique au Canada est complexe, car le français canadien est issu de plusieurs variétés de français. La langue pratiquée par la population rurale et par les pêcheurs contenait des archaïsmes. La population urbaine intégrait un grand nombre de mots américains ou de calques à l'anglais. Les bases syntaxiques étaient françaises, mais le lexique et la phonétique subissaient une grande influence de l'anglais américain (Désirat & Hordé, 1976, p. 23).

D'après Thibault, l'histoire linguistique du Canada peut être divisée en trois étapes qui sont marquées par des conflits entre les deux langues. Entre la fondation de la ville de Québec en 1608 par Samuel de Champlain jusqu'au Traité de Paris en 1763 par lequel la France a cédé le Canada à l'Angleterre, c'était le français qui dominait. La majorité des habitants venait de l'ouest ou du centre du domaine d'oïl en France. Ces habitants se sont installés dans la seconde moitié du XVII^e siècle. La langue de cette époque est devenue la base historique du franco-québécois d'aujourd'hui. Quelques années après que Québec est tombé aux mains des Anglais, la France leur a abandonné également ses colonies du nord-est de l'Amérique. Le bilinguisme a apparu dans les cours de justice (2020, p. 6).

Entre les années 1763 et 1960, le français faisait face à l'anglais. Les anglicismes ont commencé à apparaître en français du Canada. Grâce à l'Indépendance américaine de 1776 et à l'afflux des Irlandais chassés de leur pays par la famine au début du XIX^e siècle, la population anglophone a considérablement augmenté. La troisième étape a commencé en 1960. Au Québec, on a organisé la résistance avec l'instauration de l'école française obligatoire pour les immigrants (*ibid.*, 2020, p. 7-8). À cela se sont ajoutées plusieurs lois linguistiques favorisant le français dont la plus célèbre était la loi 101 qui a fait du français la langue officielle du Québec (Hamelin & Provencher, 1997, p. 122). La loi 101 obligeait les enfants d'immigrés à fréquenter les écoles francophones et a fait du français la seule langue officielle de l'Assemblée nationale, de la justice, du travail et de l'affichage commercial. L'anglais était enseigné comme langue seconde aux élèves francophones et le français de même comme langue seconde aux élèves anglophones (Forest, 1998, p. 338).

Ensuite, nous nous focaliserons sur l'origine du français québécois et sur ses substrats et adstrats. D'après Tournier et Tournier (2009, p. 20) l'adstrat est un ensemble des éléments linguistiques apportés à une langue par une autre langue en usage dans un pays voisin ou avec lequel existent des relations suivies. Il s'agit donc

d'un ensemble d'emprunts à une langue donnée. L'adstrat anglais en français compte plus de 3 600 mots parmi lesquels sont par exemple *football, stop, stress, week-end, etc.*

Le substrat est un ensemble des éléments linguistiques qui appartenaient à une langue X anciennement parlée sur un territoire et qui restent perceptibles dans la langue Y qui a remplacé la langue X sur ce territoire. Ainsi, des mots en usage dans la langue des Gaulois qui subsistent en français constituent le substrat gaulois (*ibid.*, p. 332).

Il est généralement admis que la majorité des gens qui sont venus s'installer à la colonie laurentienne au XVII^e siècle connaissaient bien le français. Il y a plusieurs raisons pour cette supposition. Premièrement, la plupart des colons originaires venait des villes. Ensuite, il s'agissait surtout des gens de métier et près de la moitié d'entre eux était alphabétisée. Enfin, leurs congénères acadiens parlaient français. Si nous prenons en considération toutes ces raisons, il n'est pas étonnant que les patois aient disparu. Néanmoins, nous pouvons nous poser la question sur la nature de la variation du français qui a participé à la genèse du français québécois. Il s'agit apparemment de ces trois variétés : les français régionaux de l'ouest et du centre du domaine d'oïl, le vulgaire parisien, et la variété de prestige (Thibault, 2003, p. 9).

Cependant, la norme de l'époque n'a pas été complète. Nous trouvons par exemple encore des traces dans les différentes formes du semi-auxiliaire du futur proche au Québec. En revanche, certains phénomènes qui diffèrent du français de France sont nés et se sont répandus indépendamment. C'est par exemple le cas de la diphtongaison. Le français régional importé par les colons était marqué par le contact avec les patois de l'ouest et du centre du domaine d'oïl. Cette influence a laissé des traces notamment dans le vocabulaire qui contient des unités lexicales empruntées aux patois d'oïl. Cela concerne en particulier des champs sémantiques dans lesquels la langue de la cour n'avait pas des ressources lexicales nécessaires. Nous pouvons donner pour l'exemple les Percherons qui ont réussi à diffuser un certain nombre de termes du domaine de l'agriculture (*ibid.*, p. 10).

Grâce à l'uniformisation administrative et juridique, l'homogénéisation linguistique a contribué à donner une cohésion aux sociétés de la Nouvelle-France. La population au Canada utilisait, dès le dernier quart du XVII^e siècle, un français très pur avec une prononciation sans accent. Progressivement, la langue de la colonie s'est enrichie de mots autochtones comme *tabagie, caribou* ou *ouragan*. Néanmoins, la francisation des populations coloniales dans l'Amérique du Nord n'a pas produit le sentiment d'appartenir à la même communauté (Havard & Vidal, 2008, p. 591-595).

Les français laurentien et acadien n'ont guère été influencés par les adstrats amérindiens ; ni la phonétique, ni la grammaire n'en ont retenu la moindre trace. C'est seulement le lexique qui prouve le contact entre les communautés. Néanmoins, le nombre de mots n'est pas du tout grand. Bien que certains de ces emprunts existent également en français de France, ils se distinguent par plusieurs différences. Le glissement de sens des mots ne se produit que rarement au Canada à la différence du français européen (Thibault, 2020, p. 11).

À partir du XVI^e siècle jusqu'à récemment, les emprunts se sont faits par contact direct et de façon continue. Le phénomène était marginal par rapport à l'emprunt à l'anglais, mais de toute façon plus marqué qu'en français européen. Le français québécois est naturellement influencé par les adstrats anglais et anglo-américain. Les premiers emprunts à l'anglais ont fait leur apparition dans les textes déjà après la Conquête de 1760. Ils désignent souvent des objets de civilisation introduits par les Anglais (*ibid.*, p. 11).

Au XIX^e siècle, ce type d'emprunts a augmenté grâce au commerce et aux innovations technologiques. Néanmoins, les calques sémantiques et phraséologiques ont apparu vite. Ils s'utilisaient particulièrement dans la presse, dans la publicité, dans les textes des lois et aussi entre groupes linguistiques (*ibid.*, p. 11).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce phénomène s'est étendu à toutes les classes de la société. Le contact avec l'anglais n'a pas influencé la phonétique du français au Canada, mais les mots anglais au Canada sont généralement prononcés plus « à l'anglaise » qu'en France. Le français québécois connaît alors des oppositions phonologiques comme par exemple celle entre les mots *pool* et *poule*, inédite en français européen. Il faut remarquer qu'il s'agit du phénomène récent et qu'il n'apparaît pas dans les emprunts plus anciens. L'anglais canadien a emprunté quelques termes au français canadien, notamment dans les domaines de la flore, de la faune et de la toponymie grâce aux voyageurs et aux commerçants (*ibid.*, p. 11).

Ainsi que l'on trouve des anglicismes en français québécois, il y a également des mots français dans les régions actuellement anglophones. C'est le cas des noms comme *Grande Marais* au Manitoba, *Lac La Biche* en Alberta ou *isle Pierre* en Colombie britannique. Quant à l'Ontario, ses toponymes portent les marques des langues amérindiennes, puis du français et enfin de l'anglais après que la région a été cédée à l'Angleterre par le Traité de Paris en 1763. Il y a par exemple des noms comme *rivière Raisin*, *Pointe aux Pins* ou *Portage des Paresseux*. Nous pouvons alors constater que le

rôle du substrat dialectal ainsi que de l'adstrat amérindien est restreint tandis que le rôle de l'adstrat anglo-américain est prédominant (Walter, 1997, p. 187).

Pour conclure ce chapitre, nous mentionnerons le problème de la norme du français québécois. Jusqu'à la Conquête (1760), la variété du français parlée dans la vallée laurentienne était assez tôt unifiée (Thibault, 2003, p. 12).

La Conquête ayant comme conséquences la coupure des liens avec la France, le départ d'une partie des élites et une situation de subordination fonctionnelle du français face à l'anglais, la langue évoluera désormais d'une façon indépendante et partiellement divergente (ibid., p. 12).

Le XIX^e siècle a apporté les premières réactions dépréciatives sur les anglicismes, mais aussi sur la prononciation de certains mots et sur les tournures issues du français populaire ou rural surtout en raison de leur non-adéquation à la norme écrite dans les dictionnaires et dans les manuels de grammaire de l'époque. Au XIX^e siècle, où les contacts avec la France reprenaient pas à pas, le caractère divergent du français canadien chez toutes les classes de la société par rapport à la norme européenne était évident. Jusqu'à nos jours, cette évolution différente n'est pas toujours perçue positivement (*ibid.*, p. 12).

On distingue la norme descriptive et la norme prescriptive. La première décrit la situation linguistique telle qu'elle est en réalité alors que la seconde donne des règles dans des ouvrages de référence (grammaires et dictionnaires). Le français québécois a toujours connu la norme descriptive qui contenait plusieurs niveaux de langue adaptés aux différentes situations de communication. Le problème réside dans la différence entre les deux normes et dans la difficulté liée à son élimination ou atténuation. Dans cet égard, deux écoles s'affrontent. L'une voudrait que l'usage québécois suive uniquement la norme prescriptive. L'autre voudrait plier la norme prescriptive à l'usage spontané. Néanmoins, cette seconde variante manque de moyens nécessaires. La réalité se situe entre ces deux pôles (*ibid.*, p. 13).

Grâce à l'urbanisation, à la démocratisation de l'enseignement, à l'influence des médias électroniques et également à la pression puriste et aux campagnes de francisation (commerces et affichages), le français québécois a abandonné certains traits archaïques, populaires et ruraux ainsi que de nombreux anglicismes. Dans les domaines délicats comme la féminisation des titres, les instances officielles ont clairement pris leurs distances face à la France (*ibid.*, p. 13).

Il est vrai que les Québécois peuvent souffrir d'un complexe d'infériorité face à la France et à l'Amérique anglo-saxonne. En Acadie, ils peuvent en revanche souffrir d'un complexe d'infériorité envers les Québécois au sein de la francophonie canadienne.

Du point de vue des Acadiens, les dictionnaires élaborés au Québec ne sont pas satisfaisants. La variété acadienne a beaucoup évolué pendant ces dernières décennies ; la langue devient dans certaines régions plus anglicisée, archaïque et fragmentaire, d'autres régions rapprochent par contre la norme prescriptive. Le phénomène important est également l'emprunt au français québécois diffusé largement par la télévision (*ibid.*, p. 13).

2 Particularités linguistiques

Après avoir présenté l'histoire linguistique du français canadien et plus en détail l'histoire du français québécois, nous procéderons aux particularités linguistiques de cette variété. Premièrement, nous nous concentrerons sur la phonétique et la phonologie, ensuite sur la grammaire et enfin, nous nous arrêterons un moment sur le lexique du français québécois qui représente le domaine le plus affecté par la variation.

2.1 Phonétique et phonologie

D'après Thibault (2020, p. 8), le français québécois conserve toutes les oppositions phonologiques du français qui étaient considérées comme standard encore au XX^e siècle. Parmi les exemples de ces oppositions, nous pouvons citer la nasale / $\tilde{\epsilon}$ / et la nasale / $\tilde{\alpha}$ /, le / ϵ / bref et le / ϵ :/ long ou la distinction entre le / α / postérieur et le / α / antérieur en syllabe fermée.

Quant à la distinction entre le / ϵ / et le / ϵ :/, la voyelle fermée est encore plus fermée que dans la prononciation du français de France et la voyelle ouverte est à son tour prononcée encore plus ouvertement. Le / α / postérieur et le / α / antérieur s'opposent clairement seulement en syllabe fermée. L'opposition reste ainsi maintenue dans les mots comme par exemple *patte* et *pâte*, *tache* et *tâche*, *mal* et *mâle*, etc. (*ibid.*, p. 8).

Grâce aux emprunts à l'anglais, le système phonologique des voyelles connaît des oppositions qui sont inconnues en français de France (p. ex. *beat* \neq *bit*, *pool* \neq *poule*). En tout cas, le mot *bit* existe en français québécois aussi comme emprunt à l'anglais (*a little*) *bit*. Thibault explique que les anglicismes sont généralement prononcés en français québécois plus « à l'anglaise » qu'en français de France. Tandis que les Français prononcent *hi-fi* [ifi], *Chrysler* [krislɛʁ] ou *discount* [diskunt], les Québécois ont tendance à les prononcer [aⁱfaⁱ], [kraⁱslɛʁ] et [d^ziska^unt]. Néanmoins, une chaîne hi-fi s'appelle en français québécois plutôt *système de son*, ce qui est un calque du mot anglais *sound system*. Les calques sont aussi caractéristiques pour le français québécois (*ibid.*, p. 9).

La prononciation courante au Québec comporte aussi le / ϵ :/ fermé long, souvent même diphtongué / ϵ^i / et le / α :/ fermé long, souvent aussi diphtongué / α^u /. Les mots comme *steak* et *coach* seront ainsi prononcés [ste:k] ou [steⁱk] et [ko:tʃ] ou [ko^utʃ] en français québécois tandis qu'en France, on les prononce comme [stɛk] et [kotʃ] (*ibid.*, p. 9).

La prononciation du français québécois diffère de la norme française. Les Québécois se distinguent d'autres francophones par certains détails dans la manière de prononcer les mots, mais leur diction varie selon le contexte social, la région, l'âge, etc. Le mot « frère » peut être au Québec prononcé avec un « e » ouvert comme en France, mais aussi avec un « e » long et appuyé. Quelques prononciations sont héritées des parlers français du XVII^e siècle (Bélanger, 2004, p. 201).

Grâce aux moyens de communication, les Québécois se sont rapprochés à certains égards de la langue française européenne entre laquelle les différences étaient plus marquantes avant la Seconde Guerre mondiale. En général, la langue française parlée sur l'ensemble du territoire québécois est assez uniforme, mais si nous nous focalisons sur chaque région en particulier, nous découvrons que chaque région possède un répertoire d'expressions typiques. Certaines zones sont plus influencées que d'autres par l'anglais (surtout Outaouais et Montréal). Beaucoup d'accents régionaux ont disparu depuis les années soixante, notamment avec les migrations interrégionales et l'influence des médias (*ibid.*, 205).

2.1.1 Consonnes

Premièrement, nous nous concentrerons plus en détail sur les consonnes. Un trait caractéristique qui distingue la prononciation des consonnes en français québécois est l'assibilation des dentales [d] et [t] devant une voyelle antérieure fermée [i] et [y] ou devant une semi-voyelle [j] et [ɥ]. Elles deviennent les affriquées [d^z] et [t^s]. Les mots *déduire*, *Didier* et *tituber* sont alors prononcés comme [ded^zɥir], [d^zid^zje] et [t^sit^sybe]. Ce phénomène est typique pour le français québécois. Il ne se produit pas chez les Acadiens. Dans l'est, autour du Québec, le « r » postérieur a toujours été général, mais dans les zones rurales et dans les petites villes dans l'ouest de la province, c'est le « r » roulé qui est encore dominant (*ibid.*, p. 9).

De nombreux verbes en français commencent par le préfixe *re-*. Dans la langue familière au Québec, la plupart de ces verbes changent le préfixe *re-* pour *ar-*. Ainsi, « reconduire » devient *arconduire*, « recommencer » devient *arcommencer*, etc. (Bélanger, 2004, p. 203). Les Québécois ont tendance à laisser tomber une lettre (ou deux) dans certaines syllabes finales qui contiennent deux (ou trois) consonnes. Il s'agit souvent d'un « l », « t » ou « r ». Le mot *arbre* devient [arb], *article* [artik], l'expression *être capable* devient [ɛtrkapab], *juste* devient [ʒys] et *livre* [liv], mais dans la forme écrite, ils conservent toutes les lettres (*ibid.*, p. 203- 204). Le « t » final devient

sonore dans certains mots. Par exemple les mots *nuit*, *lit*, *pissenlit* et *debout* se prononcent avec le « t ». Le même phénomène concerne également les mots comme *froid*, *ici* et *laid* bien qu'ils n'aient pas de finale en « t ». En revanche, le « t » n'est pas généralement prononcé dans le mot *but* et de même, « l » reste muet dans le mot *nombril* (*ibid.*, p. 204).

2.1.2 Voyelles

Ensuite, nous nous focaliserons sur les voyelles. Comme nous l'avons déjà mentionné avant, la diphtongaison des voyelles longues toniques en français québécois est courante. Les mots comme *pâte*, *rêve* et *cause* ont alors tendance à être prononcés [pa^ut], [Raⁱv] et [ko^uz]. Un autre phénomène que nous pouvons remarquer en français québécois est l'amuïssement qui consiste en disparition d'un phonème ou d'une syllabe. L'amuïssement en ce cas concerne les voyelles fermées atones notamment si elles se trouvent en contact avec des consonnes sourdes. Nous pouvons donner comme exemple le mot *université* qui sera ainsi prononcé [ynvɛrste] (Thibault, 2020, p. 9).

L'autre trait typique de la phonétique du français québécois concerne la prononciation du *a* final qui est tellement postérieur et arrondi que les Français peuvent l'interpréter comme un *o*. En revanche, le *a* antérieur (présent par exemple dans *une balle*, *un sac* et *regarde-la*) approche la prononciation de la voyelle pré-ouverte antérieure non arrondie [æ], typique pour l'anglais que l'on trouve par exemple dans le mot *apple* (*ibid.*, p. 10).

Un autre phénomène qui peut être mal interprété par un Français est la nasalisation moins audible en français québécois. Le mot québécois *téléroman* (série télé) peut facilement être interprété par les Français comme *télérama*. La dernière différence que nous mentionnerons est le diagramme <oi> qui se prononce aujourd'hui en France comme [wa], mais qui correspondait jusqu'à la Révolution à [we] ou [wɛ]. Cette prononciation d'autrefois s'est maintenue en français québécois dans certains mots. La prononciation correcte des pronoms personnels *moi* [mwa] et *toi* [twa] est la même qu'en français de France. Néanmoins, dans l'usage spontané et familier, on entend couramment la prononciation [mwe] et [twe]. Dans les mots qui se terminent en -oir(e), les Québécois prononcent systématiquement [wer]. Ainsi, *voir* se prononce comme [vɛr] et *histoire* comme [istwɛr]. De même, la majorité des Québécois prononce le mot *moelle* comme [mwɛl] d'après la prononciation prérévolutionnaire tandis qu'en France on le prononce [mwal] (*ibid.*, p. 10).

Le son /a/ devient parfois /â/ semblable au /o/ dans le verbe *donner*. C'est un /a/ plus fermé et il est possible de l'entendre dans les mots comme *Canada*, *chat*, *tabac*, *quart*, *mardi*, *papa*, *maman*, *guitare*, etc. Parfois, le son /a/ s'allonge et contrairement au français de France, la différence sonore entre « pâte » et « patte » ou « tâche » et « tache » est très nette en français québécois (Bélanger, 2004, p. 201).

Le « e » ouvert se prononce parfois comme le « e » fermé. Ainsi, les « e » ouverts dans les mots comme *affaire*, *arrière*, *neiger*, *mai*, *taire* seront remplacés par les « e » fermés. Néanmoins, la prononciation de certains mots varie selon les régions. Les mots « père » et « mère » se prononcent plutôt comme « paère » et « maère » dans la zone urbaine de Montréal, tandis que dans les régions, il y a la tendance de les prononcer avec le « e » fermé (*ibid.*, p. 202).

Le « e » ouvert peut parfois changer sa prononciation et devenir « a ». Ce phénomène apparaît par exemple dans les mots comme *essayer*, *fermer*, *merci*, *service*, *chercher*, *traverser*, etc. Le /ê/ des mots *bête*, *fête*, *fenêtre* et *tête* s'allonge par rapport à la prononciation de France. Le /i/ change également le son en se rapprochant du /é/ dans les mots comme *biscuit*, *égoïste*, *imiter*, *triste*, etc. Le mot qui finit en /or/ est souvent diphtongué en /aor/ comme dans « encore » ou « mort ». Le son /o/ est ici plus long et plus arrondi qu'en France. Le son /u/ dans les mots qui finissent par « uche », « une » ou « ume » comme *commune*, *plume* ou *prune* s'approche du son /eu/ (*ibid.*, p. 202).

Un autre trait typique du français québécois concerne la syllabe finale en /-ent/ qui prend un son plus nasal et plus long alors qu'en Europe, elle est plus courte et tombante. Les mots qui se terminent par /in/ ont la prononciation plus longue et nasale au Québec (p. ex. *grain*, *pain*, *chemin*). La finale /age/ au Québec s'allonge considérablement et finalement, il y a aussi quelques transformations plus exceptionnelles comme le /a/ qui change en /é/ dans le mot « quasiment », le /e/ qui peut devenir /é/ dans les mots « dehors » ou « pesant », la suite /ia/ qui devient /iè/ dans le mot « piano », le son /o/ qui approche le /a/ dans « j'aurais » et le son /ou/ qui devient /u/ dans l'expression « tout de suite » (*ibid.*, p. 203).

2.1.3 Liaison

La liaison du *-t* final qui ne se réalise presque plus en français de France de nos jours est encore courante en français québécois. La phrase « Ils sont enfin là » sera prononcée [isõtãfẽla]. Cette liaison s'est même répandue à d'autres personnes verbales.

La phrase « Je suis arrivé » se prononce en français québécois [ʃytarive] comme si l'auxiliaire « suis » se terminait par un *-t* (Thibault, 2020, p. 10).

En français québécois oral spontané, nous pouvons entendre un autre phénomène concernant la liaison à l'impératif. Il s'agit d'insertion du *-s* prononcé dans le contexte comme [z] là, où il n'a pourtant aucune justification. D'après l'emploi correct dans les phrases impératives *donnes-en, parles-en, allez-vous-en* et *parlez-nous-en*, il est possible d'entendre également les formes fautives comme « Parle-moi-z'en » ou « Donnez-moi-z'en » (*ibid.*, p. 11).

2.2 Grammaire

Thibault (2020, p. 11) souligne qu'en ce qui concerne le français québécois oral spontané, il y a un grand nombre de traits dont certains existent aussi en français populaire de France. Toutefois, ils sont beaucoup plus fréquents au Québec. Ces phénomènes influencent souvent aussi la grammaire de cette variété du français. Ils ne sont pas cependant acceptables dans la langue écrite ou dans les registres oraux les plus formels.

2.2.1 Pronoms personnels

Quant aux pronoms personnels, il y a des formes toniques *nous autres, vous autres* et *eux autres* qui s'opposent aux formes atones de COD/COI *nous, vous, les/leur*. Ces formes marquent l'opposition entre le vouvoiement et le « vous » au pluriel. Si nous voulons vouvoyer en français québécois, nous devons utiliser la forme *Je vous parle à vous* et si, en revanche, nous nous adressons à plusieurs personnes, nous devons opter pour le véritable pluriel *Je vous parle à vous autres* (*ibid.*, p. 11).

Le pronom *nous* est souvent remplacé par *on* qui a la fonction de pronom atone. En combinant le pronom tonique et atone, nous obtenons la forme « *nous autres, on + verbe* à la troisième personne du singulier » comme par exemple dans la phrase *Nous autres, on aime ça*. En général, le tutoiement au Québec est plus courant qu'en France (*ibid.*, p. 11).

Les pronoms personnels en français québécois se caractérisent aussi par leur prononciation qui change d'après le contexte qui les influence. Devant une consonne, la troisième personne au singulier *il* se prononce comme [i] (*i mange*) et devant une voyelle comme [j] (*i'arrive*). Le pronom *elle* se prononce comme [al] devant une voyelle (*al'aime ça*) et comme [a] devant une consonne (*a mange*) (*ibid.*, p. 11).

À la troisième personne au pluriel, il n'y a pas d'opposition entre *ils* et *elles*. On utilise le pronom *ils* prononcé comme [i] dans les deux cas si le pronom est devant une consonne (i mangent). Si le pronom est devant une voyelle, il est prononcé comme [j] (i'arrivent). Un autre trait réside dans la chute du *l* initial des pronoms *la*, *les* et *lui* après un sujet exprimé par un pronom. Ainsi, nous pouvons entendre les expressions *j'a vois* au lieu de *je la vois*, *j'es vois* au lieu de *je les vois* ou *j'y dis* au lieu de *je lui dis* (*ibid.*, p. 11).

Je suis est souvent remplacée par « ch ». Ce phénomène est connu aussi en français de France, où la variante *chuis* est parfois utilisée dans le registre familier au lieu de « je suis ». Néanmoins, au Québec, nous pouvons entendre même la variante *chu content* ou *ch'content* au lieu de « je suis content ». Si le mot commence par une voyelle, les Québécois y rajoutent un « t ». Ainsi, « je suis arrivé » devient *ch'tarrivé* (Bélanger, 2004, p. 206).

2.2.2 Structures interrogatives

Comme en France, il y a aussi trois variantes de la formation de l'interrogation au Québec. Premièrement, nous pouvons former une question en ajoutant l'intonation montante à la phrase indicative, mais cette variante n'est pas dominante en français québécois. La structure interrogative dans laquelle s'utilise *est-ce que* est, en revanche, fréquente et elle est utilisée si la question est neutre. Le troisième type est spécial parce qu'il contient l'auxiliaire interrogatif *-tu*. Les formes pour toutes les personnes du verbe « venir » seraient : *je viens-tu ? Tu viens-tu ? Viens-tu ? I vient-tu ? et A vient-tu ? On vient-tu ? Venez-vous ? et I viennent-tu*. La forme *Vous venez-tu ?* serait également possible, mais elle est perçue comme très vulgaire ou enfantine (Thibault, 2020, p. 11).

Le *-tu* dans cette construction n'est plus perçu comme un pronom personnel. Sa fonction en tant qu'un pur morphème grammatical est l'expression de l'interrogation. La construction parallèle du français populaire utilisait l'auxiliaire *-t'i(l)* (*aime-t'i ça*). Cette forme est aujourd'hui déjà archaïque (*ibid.*, p. 12).

En France, cette fonction était remplie par le pronom de la troisième personne du singulier tandis qu'en français québécois par le pronom de la deuxième personne du singulier. Le pronom « il » est parfois remplacé par « tu ». Il est alors possible d'entendre la phrase *Y a tu soif ?* au lieu de « A-t-il soif ? » (Bélanger, 2004, p. 208).

2.2.3 Morphologie des substantifs et des déterminants

En français québécois, il y a une tendance d'interpréter tous les substantifs commençant par une voyelle comme féminins (p. ex. *une grosse autobus neuve*). Le sujet délicat de la féminisation des titres et des noms de professions a été résolu au Québec déjà dans les années 1980. Les formes des mots comme *une professeure, une auteure, la ministre* ou *la chercheuse* sont courantes depuis longtemps (Thibault, 2020, p. 12).

Quant aux déterminants, le *l* initial dans les articles *la* et *les* souvent tombe si les articles ne se trouvent pas au début de la phrase (p. ex. *dans 'a rue* ou *j'ai vu 'a fille à 'a réunion*). Le démonstratif ne s'utilise presque pas sans *-là* postposé (p. ex. *ce gars-là, cette fille-là*) (*ibid.*, p. 12).

2.2.4 Morphologie et syntaxe verbale

Dans certaines régions, il y a une tendance d'employer le conditionnel au lieu du subjonctif dans les subordonnées complétives. Il est alors possible d'entendre *il faut qu'il viendrait* au lieu de *il faut qu'il vienne*. Un autre trait qui diffère du français de France est l'ajout du « t » devant le pronom « en ». Il est possible d'entendre souvent la question *T'en veux-tu ?* au lieu de « En veux-tu ? » (*ibid.*, p. 12).

Le futur proche contient aussi des particularités en français québécois. Il y a plusieurs réalisations pour la première personne du singulier qui dépendent du niveau de langue. La réalisation *je vais faire* que nous connaissons du français de France est maintenue dans le registre soutenu. Dans le registre plus relâché, nous entendrons les variantes *je vas faire* et *je m'en vas faire*. Les formes des autres personnes se distinguent du français de France seulement par leurs formes différentes des pronoms personnels comme nous l'avons déjà mentionné avant : *tu vas faire, i' va faire, on va faire, vous allez faire, i' vont faire* (*ibid.*, p. 12).

Il y a aussi quelques formes refaites par analogie comme *qu'ils peuvent* au lieu de *qu'ils puissent, qu'ils savent* pour *qu'ils sachent* ou *on vaira* pour *on verra*. Ces formes sont cependant plutôt rares (*ibid.*, p. 12).

Un autre trait morphologique concerne la réalisation du yod final des verbes qui finissent en *-ayer* pour les personnes 1,2,3 et 6 à l'indicatif présent. En français standard, il y a deux variantes : avec le yod final et sans yod final. La seconde variante est plus neutre. Le yod final est beaucoup plus courant en français québécois. La forme

je balaye est alors plus fréquente que *je balaie*, *il paye* est plus courante que la forme *il paie*, etc. (*ibid.*, p. 12).

La dernière particularité du français québécois que Thibault (2020, p. 13) mentionne pour la morphologie concerne des tournures équivalentes de la structure française *être en train de* exprimant l'aspect progressif. En français québécois, il y a encore deux autres variantes pour l'exprimer sauf celle-ci considérée comme neutre. Il s'agit de la tournure *être après + infinitif* qui apparaît dans la langue relâchée et *être à + infinitif* qui s'emploie dans la langue soignée. Cette dernière est un archaïsme du français classique tandis que la précédente provient du français populaire colonial.

2.3 Lexique

Étant donné que chaque territoire est influencé par une autre réalité sociologique et géographique et par un contexte sociopolitique différent, le lexique est un domaine qui reflète le plus clairement les différences de cette variation du français. Premièrement, nous nous focaliserons sur la grille d'analyse créée par Claude Poirier concernant le classement des québécismes. Il y distingue l'approche diachronique et l'approche synchronique, c'est-à-dire l'origine des diatopismes et leur nature.

La grille est divisée en axe vertical qui distingue les emplois selon leur origine et en axe horizontal qui spécifie la nature des phénomènes considérés. D'après cette grille, le français québécois par rapport au français de France contient des *archaïsmes* (des emplois qui étaient dans le passé utilisés en français commun), des *dialectalismes* (des emprunts appelés en France des patois), des *amérindianismes* (des emprunts aux langues amérindiennes), des *anglicismes* (des emprunts à l'anglais nord-américain) et des *innovations*. Il serait possible de regrouper les trois premiers (dialectalismes, amérindianismes et anglicismes) dans une catégorie des emprunts. Les emprunts et les innovations pourraient être regroupés comme néologismes (Thibault, 2020, p. 3).

Quant à l'axe horizontal, nous remarquons que les particularités du français québécois peuvent être *lexématiques* (concernant un lexème dans sa forme et dans son sens), *sémantiques* (la forme existe en français commun, mais se distingue par son seul sémantisme), *grammaticales* (genre, nombre ou valence verbale sont différents), *phraséologiques* (si la spécificité de l'emploi concerne l'ensemble de la locution) ou *de statut* (la spécificité réside dans l'appartenance à un niveau de langue qui diffère du niveau du français de France). Ainsi, les québécismes sémantiques, grammaticaux et de statut regroupent les lexèmes dont la forme existe déjà en français de France. En revanche, les québécismes lexématiques et phraséologiques se distinguent même par

leur forme. Néanmoins, ce tableau laisse de côté certains aspects linguistiques comme par exemple la phonétique et la phonologie (*ibid.*, p. 4).

	LEXÉMATIQUE	SÉMANTIQUE	GRAMMATICAL	PHRASÉOLOGIQUE	DE STATUT
ARCHAÏSME	abrier astheure moulin à scie pacqueter pic-bois	balance japper pousse-pousse suçon tuyau	aider à croire de + inf. dinde m. pantalons pl.	avoir le corps dérangé être à l'ancre	aboyer se déshabiller miroir ôter quasiment
DIALECTALISME	achaler banc de neige bozo demiard placoter	amarrer couvert malin soucette vase	égal adv.	en arracher à cœur de jour avoir le bec fin être après + inf. faire beau soleil	
AMÉRINDIANISME	atoca babiche cacaoui ouananiche				caribou
ANGLICISME	balance du pouvoir beurre d'arachide drave gang maison mobile	additionnel aqueduc char fournaise sous-marin	argents pl.	prendre une marche parler à travers son chapeau tomber en amour	additionnel condom
INNOVATION	aiguise-crayon marchable séraphin sous-ministre traîne sauvage	abreuvoir cartable casse-croûte dépanneur espadrille	autobus n.f.	avoir le goût dérangé se faire passer un sapin c'est de valeur	arachide

Tableau n° 1: La grille d'analyse créée par Claude Poirier concernant les québécoismes

Le charme et l'étrangeté du français québécois peuvent être résumés par un mélange des formes anciennes du français de France (p. ex. *suce* au lieu de « tétine »), des mots encore vivants dans certaines régions de France (p. ex. *gadelles* au lieu de « groseilles ») et des innovations de la variété québécoise (p. ex. *caribou* au lieu de « renne »). Certaines innovations servent comme une résistance à l'influence envahissante de l'anglais (p. ex. *courriel* pour « e-mail », *magasinage* pour « shopping », *ballon-panier* pour « basket-ball », etc.). Le français québécois contient aussi les changements dans l'orthographe. « Ar » est souvent remplacé par « er » (*merde* → *marde*, *chercher* → *charcher*) et « er » ou « or » souvent remplacent « re » (*grenouille* → *gernouille/gornouille*) (*ibid.*, p. 5).

Les différences sont également dans l'utilisation des adverbes. En français québécois, nous entendrions la phrase *Viens ici/icitte !* au lieu de son équivalent français *Viens là !* De même, au Québec, il est courant d'utiliser la préposition *vers* dans les expressions comme *aller vers Québec*, tandis qu'en France, on dirait *aller à Paris*. En plus, par rapport à la flore et la faune de l'Amérique du Nord, le lexique du français québécois contient de nombreux termes botaniques et zoologiques spéciales comme *loup-marin* (phoque), *suisse* (écureuil rayé) ou *épinette* (conifère) (*ibid.*, p. 6).

2.3.1 Archaïsmes

En français québécois, comme en Belgique et en Suisse, les termes *déjeuner*, *dîner* et *souper* sont utilisés au lieu de *petit-déjeuner*, *déjeuner* et *dîner*. Nous pourrions supposer que les mots comme *septante* et *nonante* pourraient également apparaître en français québécois, mais ce n'est pas le cas. Ce sont des mots du nord-est gallo-roman et les ancêtres des Québécois proviennent de l'ouest (Thibault, 2020, p. 13).

Certaines formes lexicales se sont répandues vite et nous les trouvons aujourd'hui aussi bien au Québec qu'en Acadie ou dans les îles de la Madeleine. Il s'agit par exemple de mots *achaler* (ennuyer), *catin* (poupée), *trâlée* (grande quantité) ou *couverte* (couverture) (*ibid.*, p. 13). De l'ancien français « capote », le français québécois garde le verbe *capoter* qui est fréquemment utilisé et qui veut dire « être très impatient et très excité », « beaucoup apprécier » et par extension même « devenir fou de rage » (Melançon & Popovic, 2004, p. 35).

Voici plusieurs d'autres archaïsmes qui sont courants en français québécois de nos jours. Ces exemples proviennent du *Petit guide du parler québécois* de Mario Bélanger. Premièrement, nous mentionnerons les substantifs. En français québécois, nous trouverons par exemple les mots comme *beurrée* (tartine), *camisole* (débardeur), *champlure* (robinet), *débarbouillette* (petite pièce de tissu qui sert de gant de toilette), *fourneau* (four), *respire* (inspiration), *menterie* (mensonge) et *suce* (tétine). Ensuite, il y a des adjectifs provenant du vieux français. Nous pouvons mentionner l'adjectif *achalant* (exaspérant), *ennuyant* (ennuyeux), *fendant* (arrogant/prétentieux), *tannant* (agaçant), *magané* (usé/défraîchi/affaibli), *mêlant* (compliqué) ou *malcommode* (turbulent).

Bélanger (2004) mentionne également des verbes issus du vieux français. Nous pouvons donner comme exemple les verbes *s'assir* (s'asseoir), *barrer* (verrouiller), *s'écarter* (se perdre), *écornifler* (mettre son nez/chercher à voir), *goûter* (avoir le goût

de), *licher* (lécher), *teindre* (tenir), *sacrer* (jurer/blasphémer) et *restituer* (vomir/rendre). Nous pouvons également citer quelques locutions comme par exemple *rencontrer par adon* (rencontrer par hasard), *Grouillez pas !* (Ne bougez pas !), *Grouillez-vous !* (Dépêchez-vous !), la locution conjonctive *jusqu'à tant que* (jusqu'à ce que), l'expression *c'est de valeur* (c'est dommage/c'est malheureux), *à la noirceur* (dans l'obscurité), *à la brunante* (à la tombée du jour) et l'adverbe *astheure* qui peut s'écrire aussi *à c't'heure* (maintenant).

2.3.2 Néologismes

Selon Mortureux (1997), la néologie est un ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux mots, les néologismes. La néologie concerne toutes les langues vivantes. Une langue non influencée par les néologismes ne pourrait pas suivre l'évolution de la société. Mortureux explique que la néologie relève de trois grands types : la néologie formelle, la néologie sémantique et l'emprunt (p. 115).

Dans notre recherche concernant le français québécois, nous partons de la classification d'André Thibault parce qu'elle convient aux besoins de notre recherche. Premièrement, nous nous concentrerons sur les néologismes créés par emprunt parmi lesquels nous classerons les dialectalismes, les amérindianismes, les anglicismes et les emprunts à d'autres langues. Dans la seconde partie, nous observerons les néologismes créés par innovation propre. Néanmoins, nous pouvons mentionner d'autres classifications comme par exemple celle de Guiraud qui propose un autre principe de classement des néologismes : type onomatopéique, type morphologique, type sémantique et type allogénique (Guilbert, 1975, p. 58). Guilbert évoque également la division entre la néologie phonologique et la néologie sémantique (1975, p. 59-64). Nous nous concentrerons uniquement sur le sémantisme des néologismes.

Pour les dialectalismes, nous pouvons citer le verbe transitif *achaler* qui veut dire « déranger et importuner ». Ce verbe est dérivé du verbe *chaler*, variante de l'ancien verbe *chaloir* « chauffer », lui-même issu du latin classique *calere* « être chaud, avoir chaud » et au sens figuré « s'échauffer pour quelque chose ». Un autre mot que nous pouvons classer dans ce sous-chapitre est *le pair(e)* qui signifie « le pis de la vache » (Thibault, 2020, p. 13).

Dans le cadre des amérindianismes, nous trouverons surtout des mots de la vie courante comme *babiche* désignant les lanières de cuir avec lesquelles on fabrique les

raquettes ou *rabaska* qui désigne un grand canon servant autrefois pour transporter du matériel et qui s'utilise encore pour la chasse et la pêche. (*ibid.*, p. 14).

Ensuite, nous pouvons mentionner le domaine des plantes et des animaux dans lequel nous trouverons par exemple le mot *atoca* (sorte d'airelle). Ce mot est d'origine iroquoise et il a été relevé dans la langue huronne sous les formes *atoxa* et *toxa* « petit fruit rouge ». Un autre terme désignant un fruit est *chicoutai* qui se trouve dans les régions du nord du Québec, qui fait partie de la famille des rosacées et qui est de la taille d'une framboise. Un autre mot que nous pouvons citer est *ouananiche* signifiant une sous-espèce du saumon atlantique qui vit dans les eaux douces de l'est du Canada (Thibault, 2020, p. 14). Bélanger (2004) mentionne d'autres exemples des amérindianismes comme *achigan* (perche noire), *mascou* (fruit du sorbier), *maskinongé* (poisson d'eau douce), *ouaouaron* (grenouille géant) et *pow-wow* (fête).

Le troisième domaine le plus courant contient les toponymes parmi lesquels nous trouverons particulièrement les noms des lacs et des rivières (p. ex. le lac *Memphémagog*). D'après Tournier & Tournier,

Un toponyme est un nom désignant un lieu géographique : commune, lieudit, rivière, montagne, lac, région, pays, etc. (2009, p. 343).

De nombreux noms des provinces ou des villes du Canada sont également des emprunts aux langues amérindiennes. Même s'il y avait beaucoup de variations, certains noms se sont maintenus au cours des siècles. Par exemple *Saskatchewan* vient d'un mot amérindien qui signifie « courant rapide » et *Manitoba* veut dire « lac des prairies ». D'ailleurs, même le nom *Québec* est hérité des Amérindiens et sa signification est « là où le fleuve se rétrécit » (Walter, 1997, p. 183).

Aux États-Unis, il y a trois noms d'états qui sont d'origine française : *Louisiane* appelée en l'honneur de Louis XIV, *Maine* évoquant une province française et *Vermont* qu'il est probablement possible d'interpréter comme le substantif « mont » précédé par l'adjectif de couleur archaïque signifiant « vert ». Ainsi, nous pouvons voir à quel point le français fait également partie de l'histoire des États-Unis. La forme actuelle de certains noms d'origine amérindienne a été influencée par le français. Nous pouvons donner pour exemple le nom de ville de *Chicago* qui se prononce « à la française » avec la consonne initiale prononcée *ch* et non *tch* (*ibid.*, p. 184). Certaines capitales ont aussi des noms français. Il s'agit par exemple de *Providence*, *Saint-Paul*, *Pierre*, *Montgomery*, *Montpellier*, *Juneau*, etc. À l'exception de ces noms clairement français, nous pouvons retrouver les anciens noms français dont l'origine n'est pas si évidente au

premier aspect à cause des changements d'orthographe. *Low Freight* vient de *L'eau froid*, *Monbo* vient de *Mont beau*, *Lemon faire* de *Les monts verts*, *Siskiyou Mountains* de *Six cailloux* et *Bob Ruly* de *Bois brûlé*. Sur la carte des États-Unis, nous trouverons aussi des dizaines de noms où figurent les adjectifs *bel* ou *belle*, *bon* et *bonne* comme dans *Belair*, *Belmont*, *Belleville*, *Bonnerterre*, etc. (*ibid.*, p. 186).

En cas des anglicismes, nous pouvons distinguer les anglicismes lexématiques, sémantiques et phraséologiques. Dans le premier groupe, nous pouvons encore faire la distinction des anglicismes issus de l'anglais britannique et de l'anglais canadien. Un mot représentant l'anglais britannique est par exemple *plaster* qui désigne un « petit pansement ». Les anglophones d'Amérique du Nord utilisent néanmoins plutôt le mot *band-aid* (Thibault, 2020, p. 14).

En anglais canadien, nous trouverons par exemple le mot *aréna* qui désigne « une enceinte couverte au centre de laquelle se trouve une patinoire pour la pratique de certains sports et notamment le hockey ». Quant aux anglicismes (calques) sémantiques, les Québécois utilisent l'interjection *Bienvenue !* d'après l'anglais *you're welcome* dans le sens « de rien, je vous en prie ». Un autre calque sémantique est le mot *pathétique* de l'anglais *pathetic* désignant « pitoyable et tristement ridicule ». Même si le sens premier de cet adjectif en français de France est « celui qui émeut vivement », l'emploi québécois est de plus en plus courant aussi en France. Nous pouvons également citer les expressions *pâte à dents* (dentifrice), *papier sablé* (papier de verre), *breuvage* (boisson non alcoolisée), etc. (*ibid.*, p. 14).

Nous mentionnerons encore deux locutions verbales qui se classent parmi les calques phraséologiques. Ce sont les locutions *parler à travers son chapeau* qui veut dire « dire n'importe quoi » traduit de l'anglais *to talk through one's hat* et *prendre une marche* qui veut dire « faire une promenade » d'après l'anglais *to take a walk* (*ibid.*, p. 15). Le nombre de calques en français québécois est très élevé. Le raccourcissement et l'adaptation du verbe anglais *vegetate* à la forme française a donné le verbe québécois *vedger* qui veut dire « ne rien faire » (Melançon & Popovic, 2004, p. 227).

Tandis qu'en français, on utilise couramment les mots *week-end*, *interview* ou *parking*, les Québécois préfèrent *fin de semaine*, *entrevue* et *parc de stationnement*. En général, les Québécois sont plus vigilants à l'implantation des anglicismes dans leur langue que les Français, mais les anglicismes s'y infiltrent malgré tous les efforts. La vigilance et le don d'invention représentent bien les mots *pitonner* (zapper), *ivressomètre* (alcootest) ou *télécopier* (faxer). Certains anglicismes du français

québécois sont inconnus ou rares en France. Il s'agit par exemple des mots *engagé* (occupé), *argent de papier* (billets de banque) ou *watcher* (surveiller, regarder). L'expression québécoise *fouille-moi* est une adaptation de l'anglais *search me* qui veut dire « je ne sais pas, je l'ignore » (*ibid.*).

Une influence évidente de l'anglais se trouve également dans les adjectifs suivants : *booké* ou *overbooké* signifiant « être occupé » et « avoir son agenda rempli » ; l'adjectif *cheapo* et *quétaine*, les deux signifiant « de mauvais goût » ou « démodé » ; *full* signifiant « beaucoup » ou « très » ; *drabe/drabbe* qui veut dire « plat/ennuyeux/fade » ; *focussé* signifiant « concentré » ; *fucké* dans le sens de « troublé/brisé/défectueux/avec l'esprit dérangé » et *upgradé* qui veut dire « amélioré ». Pour parler d'une « bande », les Québécois utilisent l'anglicisme *crowd*. Le nom *flo* provient probablement de l'anglais « fellow » et veut dire « jeune garçon » ou « adolescent ». Le mot *phat* utilisé comme un nom mélioratif vient de l'argot anglais qui veut dire « cool » ou « excellent ». Le verbe *flusher* est utilisé comme le verbe français « partir/quitter/rompre » ; le verbe *switcher* désigne l'action de « passer d'une langue à l'autre » et *slugger* remplace l'expression française « péter la gueule ». Si en français québécois nous entendons l'expression *dormir sur la switch*, cela veut dire « se comporter d'une manière trop passive » (*ibid.*).

En général, nous pouvons constater que les anglicismes sont influencés par la francisation dans la prononciation et aussi dans l'orthographe. Le québécoisme *bécosses* issu de l'anglais *back-house* désigne les « toilettes » et *bines* qui vient de l'anglais *beans* désigne les « haricots blancs ». Ce phénomène est connu également en français de France. Nous pouvons prendre pour exemple le mot *redingote* déformé de « riding coat » (*ibid.*).

En français québécois, il y a une tendance de remplacer de nombreux anglicismes qui sont très répandus dans le domaine de l'automobile par des termes français. Au lieu de dire *mon tire est flat*, on propose la version française « j'ai un pneu crevé ». De même, la phrase *mon wind-shield est pété et mes wipers marchent pus* peut être remplacée par la version française « mon pare-brise est fêlé et mes essuie-glaces ne fonctionnent plus ». Les mots utilisés sur la base quotidienne comme *le char* (la voiture), *le gaz* (l'essence), *faire du pouce* (faire de l'auto-stop), *la tank à gaz* (le réservoir à essence) témoignent de la présence envahissante des anglicismes liés à l'automobile (Bélanger, 2004, p. 216-218).

L'influence de l'anglais en français québécois est évidente non seulement par l'utilisation des anglicismes, mais aussi par des tournures à l'anglaise. Au Québec, on dirait « les cours que j'étais bon *dedans* » au lieu de « les cours dans lesquels j'étais bon », ce qui témoigne de l'influence de la structure de phrase en anglais. Comme d'autres exemples, on peut citer « les ressources que les jeunes peuvent compter *dessus* » au lieu de « les ressources sur lesquelles les jeunes peuvent compter » ou « la fille que je sors *avec* » au lieu de « la fille avec qui je sors » (*ibid.*, p. 208).

Dans les paragraphes suivants, nous mentionnerons les exemples de nombreux anglicismes en français québécois qui sont tirés de l'œuvre *Petit guide du parler québécois*. Ce livre se focalise surtout aux expressions de la langue courante, ce qui correspond au registre de langue qui sera ultérieurement analysé dans la partie empirique de notre mémoire. Les expressions à l'anglaise ou les anglicismes seront classés selon les quatre types qui y figurent : les calques, les mots qui ont une signification différente en français de France, les mots anglais utilisés au lieu de leurs équivalents français et les mots formés de l'anglais qui n'existent pas en français de France.

Premièrement, nous mentionnerons quelques calques qui s'utilisent en français québécois. Les Québécois disent par exemple *tomber en amour* au lieu de « tomber amoureux », ce qui est une traduction de l'anglais *to fall in love*. Ensuite, nous pouvons entendre l'expression *à l'année longue* qui est traduite de *all year long* et qui remplace la version française « à longueur d'année ». D'autres exemples sont *faire application* traduit de l'anglais *to make application for a job* qui remplace le verbe « postuler », *chambre de bain* traduit de *bathroom* pour « salle de bain », l'expression *bienvenue* utilisée pour dire « de rien » traduite de l'anglais *you're welcome* ou l'expression *avoir un blanc de mémoire* traduite de *blank of memory* pour dire « avoir un trou de mémoire ».

Ensuite, il y a des expressions comme *avoir les bleus* traduite de l'anglais *to have the blues* pour « avoir le cafard », *boîte à lunch* traduite de *lunchbox* pour désigner « une gamelle dans laquelle on transporte son repas », *crème glacée* traduite de *ice cream* pour « la glace », l'expression *en autant que je suis concerné* traduite de l'anglais *as far as I am concerned* pour « en ce qui me concerne », *à date* traduit de l'anglais *up to day* pour « à jour », *définitivement* traduit de l'anglais *definitely* employé dans le sens de « certainement, nettement » et *en devoir* traduit de *on duty* pour « en service ».

Nous pouvons aussi mentionner les calques suivants : *faire du sens* traduit de *to make sense* (avoir du sens), *en force* traduit de *in force* (en vigueur), *papiers d'identification* traduit de *identification papers* (papiers, pièce d'identité), *au meilleur de ma connaissance* traduit de *to the best of my knowledge* (autant que je sache), *melon d'eau* traduit de *watermelon* (pastèque), *papier sablé* traduit de *sand paper* (papier de verre), *pâte à dents* traduit de *tooth paste* (dentifrice), *prendre action* traduit de *take action* (passer à l'action), *en temps* traduit de *in time* (à l'heure), *virage en U* traduit de *U-turn* (demi-tour) et *jouer les seconds violons* traduit de *to play second fiddle* (jouer un rôle de second plan).

Deuxièmement, nous mentionnerons quelques mots qui s'utilisent de façon différente en français de France. En français québécois, on dit l'année *académique* tandis qu'en France, on utilise l'expression l'année « scolaire » ou « universitaire ». D'autres expressions sont par exemple : *accommodations*, un terme qui s'utilise pour les « capacités d'hébergement » ; *banque* dans le sens de « tirelire » ; *délai* pour « retard » ; *sanitaire* au lieu de « hygiénique » ; *supporter* pour « soutenir » et *opérer* au lieu d'« actionner » ou de « faire fonctionner ».

Ensuite, nous citerons quelques mots anglais qui, en français québécois, remplacent souvent leurs équivalents utilisés en français de France. Ce sont par exemple les mots *bad-luck* (malchance), *change* (de la monnaie), *chum* (ami/copain), *coach* que le *Dictionnaire de franglais* définit comme « directeur conseiller d'une équipe de sport » (1980, p. 34), *cute* (mignon), *day off* (jour de congé), *discount* défini par le *Dictionnaire de franglais* comme « rabais sur des prix de vente usuels » (1980, p. 42), *down* (déprimé), *fancy* (capricieux/fantaisiste), *full* (très/beaucoup), *c'est l'fun* (c'est agréable), *item* (article), *job* utilisé au genre féminin (emploi), *main* (rue principale), *en shape* (en forme), *slush* (de la neige fondante) ou *trip* (voyage).

Enfin, nous nous concentrerons sur les anglicismes qui sont créés à la base des mots anglais et qui sont ensuite francisés. Néanmoins, ces expressions n'existent pas en français de France. Les anglicismes cités proviennent également du livre *Petit guide du parler québécois*. Bélanger mentionne par exemple les verbes suivants : *backer* (appuyer) de l'anglais *to back up*, *bleacher* (teindre ou décolorer) de *to bleach*, *braker* (freiner) de *to brake*, *catcher* (saisir) de *to catch*, *chécker* (vérifier) de *to check*, *shooter* (dire la vérité) de *to shoot*, *cruiser* (draguer/courtiser) de *to cruise*, *domper* (jeter) de *to dump*, *faker* (faire semblant) de *to fake*, *focusser* (se focaliser) de *to focus* et *originer* (provenir) de *to originate*. Ensuite, nous pouvons citer quelques adjectifs de ce type de

formation. Il s'agit des adjectifs comme *bad-lucké* (malchanceux), *cancellé* (annulé) de *cancelled*, *gradué* (diplômé) de *graduate*, *totché* (délicat) de *touchy*, la locution *être supposé* (être censé) de *to be supposed to*, *smatte* (intelligent, agréable) de *smart* et *sécre* (en sureté/sûr) de *secure*. Enfin, nous pouvons citer des exemples des substantifs. Nous trouverons par exemple les mots *estimé* (évaluation) de *estimate*, *passé* (laissez-passez) de *pass*, *pinotte* (cacahuète) de *peanut*, *pissou* (peureux/lâche) de *pea soup* et *prescription* (ordonnance).

Parmi les emprunts à d'autres langues, il y a par exemple l'expression québécoise *se faire varloper* qui veut dire « se faire critiquer durement » et qui a son origine dans le mot néerlandais *voorlope*, un outil pour raboter du bois (Melançon & Popovic, 2004, p. 65).

D'après la classification de Thibault, la seconde catégorie des néologismes concerne ceux qui sont formés par l'innovation propre. D'abord, nous nous focaliserons sur les néologismes sémantiques. Ces québécismes ont été créés par glissement sémantique ce qui veut dire qu'ils ont parfois perdu tout autre signification au Québec. Parmi eux, on peut nommer l'adjectif *épais* qui désigne une « personne qui manque de délicatesse » ou une « personne dépourvue d'intelligence ». Ensuite, nous pouvons mentionner le mot *bœuf* employé le plus souvent au pluriel ainsi désignant les « policiers » ou le mot *rondelle* qui désigne un « palet au hockey ». Le mot *poudrerie* en français québécois signifie une « tempête de neige » tandis qu'en français de France, il signifie l'usine où l'on fabrique de la poudre à fusil (Thibault, 2020, p. 15).

Enfin, nous pouvons citer le mot *dépanneur* qui s'utilise pour décrire un « magasin ouvert 24/24 et qui offre toute sorte de produits ». La variante moins formelle en France serait « l'arabe du coin ». Nous pouvons aussi mentionner le nom *char* désignant une « voiture » et l'adjectif *branché* qui veut dire « décidé ». Le verbe *décoiffer* en français québécois est utilisé pour dire qu'« il y aura de l'action ». Comme en France, le verbe *torcher* possède le sens d'essayer ou de mal exécuter quelque chose, mais au début des années 2000, ce verbe a obtenu une signification méliorative. Si on dit par exemple : « Ta robe, elle torche ! », on veut dire qu'elle est « formidable » ou « très belle » (Melançon & Popovic, 2004, p. 79).

Au Québec, le nom *vidange* est utilisé non seulement au sens de « vider des matières sales », mais aussi au lieu de « déchets » et « ordures ». L'adjectif *écœurant* dont la signification est uniquement négative en français de France et qui signifie « dégoûtant » peut, en français québécois, signifier les deux côtés. Excepté la

signification négative, il peut exprimer aussi son contraire. Dans ce cas, l'adjectif est mélioratif et peut être utilisé pour exprimer que quelque chose est « très très bien ». Au Québec, on utilise aussi le mot *saveur* différemment. *À saveur* désigne « plus ou moins » ou « à peu près » (p. ex. un film *à saveur* historique). Le mot *piton* s'utilise au Québec au lieu de « bouton présent sur un appareil électrique » (*ibid.*, p. 83).

Maintenant nous nous orienterons vers les néologismes formels. Nous distinguerons les préfixés, les suffixés, les composés, les sigles et les innovations phraséologiques. Pour les préfixés, on trouve en français québécois par exemple le verbe pronominal *se débeurrer* formé par le préfixe ajouté au verbe *beurrer*. Ce verbe veut dire « se nettoyer ». Un autre verbe formé par préfixation est *rezipper* dont le sens est « refermer la fermeture à glissière d'un vêtement » (Thibault, 2020, p. 15).

Nous citerons également trois exemples des néologismes créés par innovation propre suffixés. Le premier est le substantif *érablière*, formé par l'ajout du suffixe *-ière* au substantif *érable*. Ce mot signifie le « peuplement d'érables à sucre aménagé à des fins acéricoles ». Le deuxième est le mot *débarbouillette* formé par le verbe *débarbouiller* par le suffixe *-ette*. Il désigne un « petit carré de tissu éponge avec lequel on fait sa toilette ». Le dernier mot est le substantif *rechercheur* qui est formé par le verbe *rechercher* et par le suffixe *-iste*. Sa signification est « documentaliste » et il s'utilise dans la même forme pour le genre féminin ainsi que pour le genre masculin (*ibid.*, p. 15).

Parmi les composés, il y a par exemple le mot *téléroman* qui désigne une « série télé dramatique ou humoristique » qui a été réalisée au Québec et dont les épisodes d'une durée de trente minutes passent à la télévision toutes les semaines à la même heure. Il est formé par apposition des mots *télé(vision)* et *roman*. Ensuite, nous pouvons mentionner le mot *baise-la-piastre* créé par substantivation d'un groupe verbal avec un complément d'objet direct. Il désigne une « personne avare ». Un autre mot créé de la même façon est le substantif *rinse-bouche* dont la signification est le « bain de bouche » (*ibid.*, p. 15-16).

L'autre composé typique pour le lexique du français québécois est la locution substantive *cabane à sucre* désignant un « bâtiment construit dans une érablière et où l'on prépare les produits de l'érable ». Il s'agit d'un syntagme nominal exprimé par un nom et un complément prépositionnel (*ibid.*, p. 16).

Le dernier mot que nous mentionnerons pour ce groupe est la locution substantive *coureur de bois*. Ce mot désigne un « hors-la-loi » en Nouvelle-France qui

désertait les lieux de colonisation pour aller faire la contrebande des pelleteries avec les Amérindiens et qui adoptait le plus souvent leur mode de vie. De nouveau, il s'agit d'un syntagme créé par un nom et par un complément prépositionnel (*ibid.*, p. 16).

En ce qui concerne les sigles, nous pouvons souligner le *CÉGEP* qui veut dire *Collège d'enseignement général et professionnel*. Un autre sigle québécois est le *BS* qui signifie des prestations du ministère du *Bien-Être* social. Par métonymie, ce sigle désigne la personne qui reçoit ces prestations. C'est un équivalent du RMIste en français de France. Ensuite, nous pouvons mentionner le sigle *REER* qui signifie une sorte de fonds de pension que l'on appelle *régime enregistré d'épargne-retraite*. Enfin, il ne faut pas confondre le sigle *PC* qui ne désigne pas le Parti communiste, mais en revanche, le *Parti conservateur* (*ibid.*, p. 16).

Parmi les innovations phraséologiques, nous pouvons mentionner la locution verbale *ne pas être sorti du bois* qui signifie « ne pas être sorti de l'auberge », la locution *se faire passer un sapin* qui veut dire « se faire avoir » et la locution *faire du pouce* dont le sens est « faire du stop » (*ibid.*, p. 16).

En français québécois, il est également possible d'entendre l'expression *manger ses bas* où le mot « bas » désigne les « chaussettes ». L'expression désigne un sentiment de panique face à une situation difficile dans laquelle on ne sait pas comment réagir. Par l'expression *en avoir plein le pompon*, on exprime l'équivalent français « en avoir assez ». Une autre expression est *avoir une poignée dans le dos* qui signifie « prendre quelqu'un pour un idiot ». *Tirer la plogue* veut dire « mettre fin à quelque chose » et *s'exciter le poil des jambes* veut dire « s'exciter » ou « s'inquiéter ». L'expression québécoise *avoir de la broue dans le toupet* exprime le « comportement d'une personne très occupée » ou qui est « dépassée par les événements ou par les sentiments ». Le mot *toupet* désigne les « cheveux » et *la broue* désigne la « bière » ou la « mousse ». Lorsqu'on dit *mettre ses culottes*, on veut dire « prendre des responsabilités et être proactif ». *Fesser dans le dash* est une expression familière qui veut dire « surprendre ou impressionner ». *Prendre une débarque* est une autre expression utilisée dans le langage familier et qui signifie « tomber, subir un échec ou être déçu » (Melançon & Popovic, 2004).

Enfin, nous pouvons mentionner les québécismes par création pure de mots ou de tournures comme l'expression *banc de neige* dont l'équivalent français est une « congère ». Ensuite, nous pouvons citer *beau dommage*, une locution qui veut dire « sûrement, sans aucun doute », etc. Enfin, le verbe *pitonner* veut dire « écrire sur

un clavier d'un appareil » et *broche à foin* désigne en français québécois « quelque chose de qualité minable ». Si on veut exprimer la douleur et l'étonnement, on utilise l'interjection *ayoye*. Le mot *gnochon* est une insulte qui désigne « quelqu'un qui est naïf », « idiot par manque de connaissance volontaire » ou qui est « incapable de se comporter et de penser de façon rationnelle ». L'adjectif *gossant* veut dire « dérangent et agaçant » (Melançon & Popovic, 2004).

En français québécois, il y a de nombreuses déformations des expressions du français de France. Le mot *oubedon* remplace la conjonction *ou* exclusif et vient de l'expression « ou bien donc ». Le mot *couton* est déformé de la forme française « écoute donc » et il est utilisé pour capter l'attention de l'interlocuteur. Un autre mot uniquement québécois est *coassin* qui désigne un « objet sans valeur dont on ne retrouve pas le nom » (*ibid.*).

Bélangier (2004) mentionne de nombreuses expressions du lexique du français québécois qui diffèrent de leurs équivalents français ou qui représentent des exemples des mots qui n'existent pas du tout en français hexagonal. Il s'agit par exemple des mots ou des expressions *c't'affaire* (évidemment), *atchoumer* créé de l'onomatopée *atchoum* (éternuer), *avant-midi* (matinée), *c'est beau* (« c'est bien » qui s'utilise à la fin de conversation), *bonhomme sept heures* (père fouettard), *bonjour* (utilisé pour dire « au revoir » ou mettre un terme à un entretien), *avoir les deux pieds dans la même bottine* (être maladroit), *s'arracher le cœur à l'ouvrage* (se donner beaucoup de mal), la conjonction *pis* (puis) et *pocher* (rater).

2.3.3 Jurons québécois

Les jurons, que les Québécois appellent les *sacres*, diffèrent considérablement de leurs équivalents en français de France. Ces *sacres* qui sont tirés du vocabulaire liturgique semblent constituer une réaction ironique à la domination religieuse qui régnait au Québec pendant de nombreuses décennies jusqu'aux années soixante. Tandis que les Français utilisent plutôt des jurons à caractère sexuel, les Québécois préfèrent utiliser un éventail de mots issus de la religion. Voici quelques-uns : *astie*, *bâtard*, *bonnyenne*, *cacarnak*, *câllice*, *calvinus*, *chnoutte*, *crotte*, *jériboire*, *marde*, *mosus*, *ostie*, *sacramouille*, *saint-ciboire*, *saint-chrême*, *saint-simonak*, *simonak*, *tabarnouche*, *torbine*, *torrieu*, *torvis*, *viarge*, etc. (Bélangier, 2004, p. 211).

Étant donné que ces jurons peuvent se combiner, il est possible d'entendre par exemple les expressions *ostie d'tabarnak* ou *ostie d'câllice*. Ils peuvent être également

utilisés comme verbes, et même comme adverbes. Une particularité du français québécois concernant les jurons consiste en ajoutant l'expression verbale « être en ». Si les jurons sont précédés de « être en », ils signifient « être en colère » ou se « fâcher » (*ibid.*, p. 211).

Généralement, les sacres permettent notamment de mettre de l'intensité et de l'émotion dans le récit. Il s'agit souvent des interjections qui expriment l'étonnement ou le mécontentement. En tout cas, les sacres ne sont utilisés que pour exprimer la colère. Les exemples suivants montrent l'utilisation des sacres dans des propos de différents types : *ciboire* qu'il fait froid, une *ostie* de belle photo, *crisser* quelqu'un dehors ; le *tarbanak*, il est fou ; etc. Ils sont d'habitude interchangeables (*ibid.*, p. 211).

Parmi les jurons québécois considérés comme les plus forts, nous pouvons mentionner par exemple *batême*, *câlisse*, *calvaire*, *crisse*, *ciboire*, *crucifix*, *ostie*, *sacrament*, *saint-simonaque*, *tabarnak* et *viarge*. Voici quelques exemples des contextes où ils peuvent être utilisés : une *crisse* de belle fille (une très jolie fille), un *crisse* d'idiot (un vrai idiot), *crisser son camp* pour (partir à), être *en tabernak* (être en colère), *ostie/estie* que ça m'écoeure cette affaire-là (merde) ; il faut tout recommencer, *ciboire* (bordel) ; *ostie de crisse de calisse de tabarnak* ! (*ibid.*, p. 212).

D'autres jurons semblent être plus légers et plus acceptables socialement dont nous pouvons citer par exemple *batinse*, *câlina*, *christophe*, *cibole*, *jériboire*, *tabarnache* et *vinguinne*. Ces jurons peuvent être utilisés au lieu des adverbes. Nous pouvons citer par exemple la phrase « C'est un beau blues *en caline* » (C'est vraiment un beau blues) ou la phrase « C'est une *torrieuse* de bonne idée ! » (*ibid.*, p. 212).

2.3.4 Autres particularités du français québécois

Nous pouvons nous poser la question de savoir si, au Québec, il convient de parler de diglossie ou de bilinguisme et éventuellement à quelle époque.

Nous distinguerons deux étapes historiques : avant la Révolution Tranquille (1960) et après. Il y a d'une part l'anglais et de l'autre le français, les deux dans leur variété canadienne. Quant à l'anglais, la différence entre la langue écrite et la langue parlée des Canadiens anglophones n'est pas très grande. En revanche, la distance entre le français écrit et le français parlé est considérée comme plutôt importante. Certains parlent même de diglossie entre le français soigné et formel, et le français populaire, oral et familier (Thibault, 2003, p. 16).

Il est possible de considérer qu'avant 1960, il y régnait une situation de diglossie entre le français et l'anglais. Particulièrement il s'agissait d'une *double diglossie* québécoise. L'anglais présentait un groupe et le français le second, mais il était divisé entre le français écrit et le franco-québécois oral. Néanmoins, le français n'a pas vraiment fonctionné seulement comme langue B par rapport à l'anglais. Le français était utilisé ainsi que l'anglais dans plusieurs domaines où il avait un rôle prestigieux. C'était par exemple la langue des institutions scolaires et universitaires, la langue des institutions politiques, de la presse écrite, etc. Pour cette raison, il ne convient pas de parler de diglossie dans cette époque-là (*ibid.*, p. 17).

Aujourd'hui, nous devrions décrire le rapport entre le français et l'anglais au Québec comme une véritable situation de bilinguisme parce qu'il n'y a plus de répartition fonctionnelle entre les deux codes en présence. À part cela, les anglophones, autrefois unilingues, apprennent le français beaucoup plus souvent. Les francophones continuent à apprendre l'anglais comme ils l'ont fait déjà depuis la Conquête britannique. Il n'est pas adéquat de parler de diglossie puisqu'une situation pareille, connaissant de nombreux registres selon la situation d'énonciation, apparaît presque dans toutes les langues (*ibid.*, p. 17).

3 Histoire du rap et ses particularités linguistiques

Étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de sources qui traitent de la théorie du rap, nous avons décidé d'incorporer dans ce bref chapitre les informations de l'encyclopédie libre *Wikipédia*.

Le rap est un mouvement culturel et musical étroitement lié à la naissance du hip-hop. Ses origines remontent dans les années 1970. Le rap est né aux États-Unis à Bronx, berceau de la culture afro-américaine, d'où il s'est progressivement répandu dans d'autres quartiers de New York. Le père fondateur de la culture hip-hop est Kool Herc qui gagnait alors sa vie grâce à son *sound-system*. Il a observé que les soirées les plus à la mode étaient les *breaks*² et il s'est mis à les passer en boucle. Il a commencé à organiser des soirées musicales appelées « block parties » où participaient les représentants de chaque quartier. Au début, les MC³ montaient sur la scène juste pour soutenir les DJ et les séances rappées s'appelaient *MC-ing*. Dans les années 1980, ce style musical devenait de plus en plus populaire.

Les traits caractéristiques du rap sont une diction très rythmée et l'usage de la rime. Le rap est influencé par d'autres genres musicaux, notamment par reggae, blues et jazz. Ce genre veut exprimer les sentiments, la vérité, les expériences ou les envies. Le mot « rap » vient de l'anglais *to rap* qui signifie « bavarder/blâmer/baratiner » en argot anglo-américain. Le *Dictionary of American Slang* de Wentworth et Flexner donne pour définition « parler ouvertement ou franchement ».

Le rap semble avoir des racines dans la culture africaine. Le chant du MC évoque le *griot*, poète et musicien africain, qui chronique la vie quotidienne. En plus, le rythme et la mélodie rappellent les polyrythmies de percussions africaines. Une influence importante dans l'évolution du rap occupe le jazz et surtout la musique jamaïcaine. Un grand nombre de premiers DJ et MC était d'origine jamaïcaine et leurs *sound systems* et la pratique du *talk-over* ont joué un rôle essentiel dans la naissance du rap dans les ghettos noirs américains.

L'ancêtre le plus proche du rap est le *mot parlé* apparu dans les années 1930 avec le groupe de gospel Golden Gate Quarter, le hip-hop avec le funk et le toasting en Jamaïque. Cela veut dire que les animateurs chantent ou parlent par-dessus des mix instrumentaux des chansons reggae.

² Le *breakbeat* est un courant de musique électronique inspiré initialement de la musique funk.

³ Sigle anglais : masters of ceremony

Le hip-hop est né en 1974 avec DJ Kool Herc et les premiers raps étaient réalisés par des MC qui faisaient des rimes toutes simples pour mettre de l'ambiance en soirée. Dans les années 1980, le rap a explosé avec des groupes qui traitaient des thèmes politiques et il est devenu un genre très populaire. Le hip-hop représente premièrement un moyen pour éloigner les jeunes de la drogue et des gangs et pour stimuler leur créativité. Ensuite, il porte témoignage d'une vie difficile. Issu des quartiers défavorisés à ses débuts, le rap est souvent un exutoire au mal-être et aux revendications des jeunes qui les habitent. Les propos violents ou crus sont fréquents et volontiers provocateurs. Le rap est à la fois un phénomène social et une forme artistique à part entière.

L'âge d'or du rap était à New York où des équipes (*crews*) réunissaient des rappeurs du même quartier autour d'un producteur charismatique. Tandis que le rap new-yorkais était teinté de soul et de jazz, à Los Angeles, c'était le gangster rap qui dominait. Il racontait les violences policières et les guerres de gangs.

Bien qu'il soit issu des populations afro-américaines, dès les années 1990, le rap touche aussi la population blanche avec le rappeur le plus connu Eminem. Les pays européens, africains et puis asiatiques ont développé leurs propres scènes de ce genre. Le rap est ainsi devenu un courant musical très à la mode qui s'inspire et se mélange également aux autres genres.

Le hip-hop est un mouvement culturel et artistique qui regroupe quatre principaux modes d'expression : le rap, le deejaying (le beatboxing en fait partie), la danse et le graffiti. Tous ces modes étaient réunis dans les années 1970 et ont donné la naissance à un réel état d'esprit avec ses propres valeurs et attitudes, un style vestimentaire et des cultures urbaines.

Depuis les années 1980, les études consacrées au rap français soulignent la présence importante du parler des banlieues populaires contemporaines et de la langue parlée dans les textes. La spontanéité du langage de tous les jours semble être pour le rappeur plus important que des normes langagières. Dans de nombreux morceaux de rap apparaît alors le parler familier qui est souvent lié aux thèmes de l'entourage familial, du mode de vie, des sentiments, des institutions policières, etc. Dans le rap français, le registre courant domine avec des tournures familières et parfois même vulgaires. En plus, ce style est mêlé à des termes du parler des cités et de la langue orale, mais aussi à des termes savants. Il y a alors parfois même des constructions soignées et littéraires. Les tournures vulgaires contrastent avec les tournures raffinées et peu usitées. Ce

mouvement, qui oscille entre l'insolence et l'éloge de la langue et de sa norme, soulève une contradiction intéressante qui mérite d'être analysée (Ghio, 2014). Selon Ghio,

Les études consacrées au rap français depuis les années quatre-vingt-dix insistent pour la plupart sur une présence importante du parler des banlieues populaires contemporaines et de la langue parlée dans les textes. Parler et rapper apparaissent même comme deux activités analogues où la spontanéité (facilitée par le langage de tous les jours) serait pour le rappeur plus importante que le respect des normes langagières. Certaines de ces études suggèrent même que le rap met en œuvre un art « de mal parler avec du talent. »

Les dictionnaires qui se spécialisent sur le parler des banlieues soulignent son lien indissociable avec le rap. Le parler des cités et le parler familial font partie de très nombreux morceaux de rap et ces termes renvoient notamment à l'entourage familial et à la police et c'est surtout le registre courant mélangé aux tournures du parler des cités et à la langue orale qui domine. Néanmoins, ce parler est souvent mêlé aussi aux termes savants et aux constructions soignées et littéraires. La langue du rap français peut très facilement passer des tournures familières à la langue soutenue ainsi que combiner l'emploi des mots vulgaires avec des mots raffinés et peu usités (Ghio, 2014).

Un trait typique des textes du rap est une certaine négligence de la langue ou un « art du mal parler ». L'idée du pouvoir de la parole et celle du pouvoir de l'écriture représentent deux aspects indissociables dans le rap. Les rappeurs mentionnent dans leurs textes souvent leurs « rimes » et leur « plume ». La métaphore de la plume désigne leur écriture et également leur style ou façon d'écrire (*ibid.*, 2014).

3.1 Procédés de formation des mots

Dans ce travail, nous avons opté pour la classification de la formation des mots créée par Jean Tournier qui distingue des matrices internes et une matrice externe. Les matrices internes contiennent les procédés morphosémantiques, syntactico-sémantiques et morphologiques. Parmi les procédés morphosémantiques, Tournier classe les lexies formées par affixation, composition, imitation et déformation. Les procédés syntactico-sémantiques contiennent des mots formés par changement de fonction, par changement de sens et par réduction de forme. La réduction est une des catégories que nous analyserons dans notre corpus. Elle est divisée en troncation et en siglaison ou acronymie. La matrice externe contient uniquement les mots formés par emprunt. C'est

également une des catégories qui apparaîtra dans l'analyse de notre corpus. Les procédés que nous analyserons sont typiques pour la langue substandard⁴.

Dans notre analyse, nous nous concentrerons notamment sur les emprunts et sur les mots formés par troncation. Ensuite, nous observerons le vocabulaire spécifique qui fait partie du registre familier. Il s'agit des expressions familières, argotiques et vulgaires. La dernière catégorie, qui apparaîtra dans notre analyse, présentera les québécoïsmes.

Étant donné que nous analyserons la langue substandard, il faut mentionner quelques caractéristiques du registre familier de langue. Le registre familier reflète la langue orale. Ainsi, c'est un style utilisé pour communiquer avec des proches dans lequel domine la parole spontanée. Le lexique contient des mots de la vie quotidienne, des termes familiers, argotiques, voire vulgaires. Dans le registre familier, nous entendrons également des abréviations, des répétitions, des ellipses et la suppression de la particule *ne* dans la négation. Enfin, ce type de registre de langue contient aussi des procédés de formation des mots créés par changement de fonction comme par exemple la conversion et par changement de sens qui concerne surtout la métaphore et la métonymie⁵.

Selon la tradition de l'école parisienne, la notion d'argot ne renvoie pas uniquement à la langue des truands d'autrefois. Elle englobe également toute la production langagière qui a une fonction crypto-ludique et identitaire. L'argot produit un effet expressif chez les membres parce qu'il permet d'exprimer des émotions, de renforcer le sentiment d'appartenir au groupe, d'utiliser le lexique expressif dans le but de jouer et d'invoquer la lucidité (Podhorná-Polická, 2015).

⁴ les matrices lexicogéniques de Tournier (1985)

⁵ francais.lingolia.com consulté le 10 mai 2021

II. PARTIE EMPIRIQUE

4 Méthodologie

Dans la partie théorique de ce travail, nous avons présenté le français québécois avec ses particularités linguistiques concernant la phonétique, la morphosyntaxe et particulièrement la lexicologie. Nous avons également mentionné un bref aperçu de l'histoire du rap et nous avons délimité la langue substandard pour pouvoir procéder aux analyses des textes des deux rappers choisis pour notre recherche. Nous avons décidé d'étudier en détail le français québécois pour obtenir des connaissances plus amples de cette variété du français.

La partie empirique a pour but d'analyser les textes des chansons du rappeur français Nekfeu et du rappeur québécois Koriass. Ces analyses nous permettront d'observer le lexique et les particularités linguistiques employées. L'objectif de ce travail consiste à observer et à décrire les particularités du français québécois contemporain démontrés sur l'analyse contrastive présentant les différences entre le lexique du français de France et celui du français québécois modernes.

Avant de procéder à l'analyse des occurrences dans notre corpus, nous définirons d'abord le corpus sur lequel nous l'avons fondée, ensuite nous présenterons la méthode utilisée et enfin, nous décrirons brièvement les deux interprètes ce qui nous permettra de mettre en rapport leur style de composer les paroles et le lexique utilisé.

4.1 Définition du corpus

La recherche réalisée dans ce travail est basée sur le corpus qui est composé de la discographie solo intégrale des deux rappers. Ces interprètes ont été choisis parce qu'ils partagent plusieurs points communs et ainsi, nous pouvons arriver à une certaine conclusion au sujet de la langue qu'ils emploient. Premièrement, les deux rappers traitent des thèmes similaires. Ensuite, ils rentrent dans la même catégorie d'âge et particulièrement, il s'agit des musiciens contemporains ce qui nous permet d'examiner la langue d'aujourd'hui. Notre but est de comparer l'utilisation du lexique des deux variantes du français examinées, le français de France et le français québécois.

Notre recherche est basée sur un ensemble qui contient environ 70 chansons de chaque interprète. Nous avons limité le corpus aux textes de tous leurs albums solo, ce qui nous a offert un échantillon assez étendu pour obtenir les données souhaitées.

4.2 Présentation de la méthode utilisée

Pour pouvoir comparer le français de France et le français québécois, nous avons choisi l'échantillon qui est composé d'environ 140 chansons au total dont la moitié concerne les textes composés par le rappeur français et la seconde moitié par le rappeur québécois.

Ensuite, nous avons examiné en détail tous les textes donnés non seulement en les lisant, mais aussi en écoutant les chansons pour pouvoir remarquer la façon dont les expressions analysées sont prononcées.

Après avoir fait la recherche dans les textes, nous avons déterminé neuf catégories principales que nous avons jugées importantes. Étant donné que le rap concerne d'habitude le niveau substandard de la langue et que c'est également le cas de nos rappeurs, nous avons décidé de nous focaliser uniquement sur ce registre du français. Pour pouvoir délimiter la langue substandard, nous définirons d'abord la langue standard. C'est un terme qui s'applique à la langue nationale et officielle d'une nation par opposition aux dialectes qui sont en usage sur le territoire national (Tournier & Tournier, 2009, p. 204).

Après avoir précisé le domaine examiné, nous avons identifié les catégories. Comme notre but est de comparer la langue substandard contemporaine, nous avons mis ensemble les types du lexique et aussi certains procédés de la formation des mots qui sont liés à ce registre. Nous avons ainsi déterminé les catégories suivantes : *l'argot, les expressions familières, les vulgarismes, les emprunts à l'anglais, les emprunts à l'arabe, les apocopes, les aphérèses, les sigles et les acronymes et les québécismes.*

Pour illustrer de manière claire notre méthode d'analyse, nous présentons les indications dans le tableau suivant :

Interprète	Le nombre de lexies au total	Le nombre de lexies analysées ⁶
Nekfeu	47 892	1414
Koriass	46 856	1378

Tableau n° 2 : Nombre de lexies du corpus vs nombre de lexies analysées des deux rappeurs

Nous avons opté pour la catégorisation mixte qui décrira le mieux tous les phénomènes de la langue substandard qui se trouvent dans les textes des deux rappeurs.

⁶ Les mots ou les expressions convenables pour notre analyse, c.-à-d. qui font partie de la langue substandard.

Premièrement, nous analyserons les lexies du registre familier, de l'argot et des vulgarismes qui sont caractéristiques pour la langue substandard. Ensuite, nous adopterons la classification de la formation des mots décrite par matrices lexicogéniques de Jean Tournier. Pour les besoins de notre travail, nous nous focaliserons uniquement sur deux catégories qui font partie de sa classification des matrices lexicogéniques. Premièrement, il s'agira des expressions morphologiques créées par réduction de forme qui comportent la troncation et la siglaison ou l'acronymie. Ces expressions sont classées parmi les matrices internes. La troncation se divise en deux types : l'apocope et l'aphérèse. La siglaison contient soit des sigles soit des acronymes. Un acronyme se distingue du sigle par le fait qu'il est prononcé comme un mot, et non lettre par lettre (Tournier & Tournier, 2009, p. 17). D'après Guilbert, la siglaison n'est pas une invention moderne, mais sa diffusion est incontestablement liée à la civilisation moderne. Les sigles apparaissent surtout dans le domaine de l'industrie, du commerce, de la politique, etc. La prononciation des sigles selon la phonétique française ne fait aucune référence aux particularités phonétiques de la langue d'origine. Il s'agit d'un mot nouveau dans sa substance phonique (1975, p. 276-277).

Ensuite, notre analyse contiendra de nombreux emprunts que Tournier qualifie comme matrice externe. Étant donné la quantité de lexies dans notre corpus, nous n'avons pas incorporé les matrices syntactico-sémantiques formées par changement de fonction et par changement de sens, qui pourraient également faire partie de notre analyse.

Pour classifier correctement les expressions françaises identifiées dans les textes du rappeur français, nous avons d'abord cherché dans le *Dictionnaire Larousse* [en ligne]. Nous avons aussi utilisé d'autres dictionnaires dans la forme en ligne. Il s'agit des dictionnaires *Le Petit Robert*, *Littre*, *Trésor de la langue française* et en ce qui concerne les expressions argotiques, nous avons notamment cherché dans *Le Dictionnaire de la Zone* [en ligne], parce que les expressions identifiées dans les textes reflètent surtout le lexique du français moderne qui n'apparaît pas toujours dans les dictionnaires conventionnels. Pour traduire les québécoismes des textes du rappeur Koriass, nous avons opté pour les dictionnaires *Trésor de la langue française au Québec*, *Office québécois de la langue française*, *Usito*, *Guide linguistique franco-québécois* et le site web *Je parle québécois*, tous également dans leur variante en ligne. De nouveau, dans les textes du rappeur québécois, nous avons retrouvé des mots qui n'apparaissent pas forcément dans les dictionnaires conventionnels. Nous avons aussi

utilisé l'ouvrage intitulé *Les mots nouveaux apparus depuis 1985* (1989), le *Dictionnaire de français* (1980) et le *Dictionnaire des anglicismes* (1982).

La seconde distinction de la classification de Tournier sur laquelle nous nous concentrerons est la matrice externe qui contient les emprunts à d'autres langues. Dans notre analyse, il s'agira des emprunts à l'anglais et à l'arabe. Une catégorie spécifique contiendra uniquement les québécismes qui forment une variété spécifique du français.

4.3 Présentation des interprètes

Étant donné l'âge des deux rappeurs choisis, il n'est pas facile de trouver les sources de bonne qualité qui résument leurs biographies. Pour cette raison, nous avons décidé d'incorporer dans ce sous-chapitre court les informations obtenues sur l'encyclopédie universelle *Wikipédia.fr*.

Nekfeu, de son vrai nom Ken Samaras, est un rappeur et acteur français né en 1990. Son premier album solo *Feu*, paru en 2015, a été suivi des albums *Cyborg* et *Les étoiles vagabondes* et sa production peut être classée comme rap francophone et rap politique. Nekfeu a grandi dans la banlieue de Nice à La Trinité et à l'âge d'onze ans, il a déménagé avec sa famille à Paris. Sa carrière a débuté en 2007 quand il est devenu membre de différents groupes de rap comme par exemple *S-Crew* avec qui il a publié plusieurs EP. Le premier album lui a rapporté un grand succès. Deux ans après sa sortie, Nekfeu a reçu la meilleure certification pour son album, le disque de diamant. Après la parution de son dernier album, Nekfeu est devenu le troisième rappeur français qui ait trois disques de diamant à son actif, rejoignant ainsi les rappeurs Soprano et Gims.

Koriass, de son vrai nom Emmanuel Dubois, est un rappeur québécois né à Montréal en 1984. Son style a évolué dans le hip hop québécois. Koriass, ainsi que Nekfeu, a également commencé à paraître sur la scène avec des groupes et sa notoriété a augmenté sur Internet grâce aux *rap battles*. Koriass se définit comme une personne féministe et il souligne l'importance de l'égalité entre hommes et femmes. Sa discographie contient, en dehors des collaborations et des EP, cinq albums solos qui s'intitulent : *Les racines dans le béton*, *Petites Victoires*, *Rue des Saules*, *Love suprême* et *Génies en herbe*.

5 Résultats de l'analyse

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de notre recherche. Premièrement, nous nous focaliserons sur l'analyse des textes composés par le rappeur français et ensuite sur les textes du rappeur québécois. L'intégralité de leurs productions solo permet de relever de nombreuses particularités du français contemporain des deux variétés. Avant de procéder à l'analyse détaillée, nous définirons au début des deux sous-chapitres les catégories que nous avons identifiées dans les textes de chaque interprète. Ces catégories seront ensuite analysées plus en détail.

5.1 Parler du rap français

Premièrement, les chansons de Nekfeu contiennent un grand nombre d'expressions d'argot, y compris de nombreuses expressions de verlan. Ensuite, le rappeur utilise abondamment le lexique du langage familier, les anglicismes, les emprunts à l'arabe et les vulgarismes. En ce qui concerne le vocabulaire selon le type de formation, il y a beaucoup d'apocopes et quelques aphérèses. Les textes contiennent également les sigles et les acronymes. En ce qui concerne les catégories secondaires, nous avons trouvé deux archaïsmes. Nekfeu utilise fréquemment les allitérations et les assonances qui diversifient les textes et enfin, sur le plan sémantique, ses textes contiennent de nombreuses références soit politiques, littéraires, religieuses, etc. Dans les sous-chapitres suivants, nous nous concentrerons sur l'analyse détaillée qui présentera les expressions identifiées dans les textes avec le contexte donné.

5.1.1 Expressions familières

Le lexique qui apparaît le plus souvent est celui qui appartient aux expressions familières. L'influence du langage familier est manifestée non seulement par les mots choisis, mais aussi par les contractions. Le rappeur utilise souvent les formes comme « t'es », « t'as pas », « j'suis », etc.

De toutes les expressions du langage familier trouvées dans les textes de Nekfeu, nous proposons les exemples suivants :

[1] J'fais du son pour plusieurs raisons, la première c'est rendre les **frérots** fiers, c'est comme un sérum.

Selon le dictionnaire *Larousse*, le mot *frérot* est un appellatif qui désigne un « petit frère ». Dans le langage familier, il est courant d'employer des expressions dérivées du mot « frère » pour parler des amis. Le mot *frérot* dans nos textes peut alors

désigner soit un « frère » soit un « ami » par extension. Nous supposons qu'il désigne des amis parce que les textes contiennent d'autres expressions qui sont parfois dérivées du mot frère avec la même signification et parce que Nekfeu fait souvent référence aux amis dans ses textes. Ces expressions apparaissent à de nombreuses reprises. Il s'agit notamment des mots *kho* ou *khoya*, qui sont des emprunts à l'arabe et qui désignent également le « frère » ou l'« ami ». D'autres expressions similaires appartiennent dans la catégorie de l'argot. Nous avons identifié deux variantes du verlan, *refréu* et *reuf*, et plusieurs expressions argotiques comme *mecton*, *poto*, *srab*, *soos*, *frelon*, *poteau*, *gava*, *boug* et *khey*.

[2] Soirée bien arrosée, donnez-moi leur **oseille**, le saumon sera rosé, le champ' sera rosé.

D'après le dictionnaire *Larousse*, dans le langage familier, le mot *oseille* désigne de l'« argent » tandis que dans la botanique, c'est un terme employé pour décrire une plante potagère au goût acide. Comme pour l'exemple précédent, cette expression présente également un terme qui apparaît dans les textes très souvent et sous différentes variantes. Il y a d'autres termes pour l'argent dans la catégorie du langage familier comme *fric*, *pépètes* ou *thune* et ensuite, des expressions argotiques comme *pèse*, *lové*, *biffeton*, *beurre*, *maille*, *balle*, *blé* et *biff*. Sauf les mots désignant directement de l'argent, nous avons aussi trouvé des expressions qui y sont liées. Nous pouvons mentionner par exemple la locution *être à sec* qui veut dire « être sans argent » et le verbe *gratter* dont la signification est de « gagner de l'argent ». Les deux proviennent de la catégorie du langage familier.

[3] Loin des **malfrats** et des bourgeois, entre vie et mort sur l'accoudoir [...]

Un autre exemple du langage familier est le nom *malfrat* que *Larousse* définit comme « personne qui fait du mal et qui commet des méfaits, tels que la méchanceté gratuite, des actes d'incivilité et des délits ou des crimes ». Nous avons également trouvé d'autres mots avec la signification similaire. Il s'agit des deux expressions de verlan *yousvoi* pour « voyou » et *scardla* pour « larcin », un autre mot familier *emmerdeur*, les injures *salaud* et *enfoiré* et un emprunt à l'arabe *kholoto*.

[4] On a **déconné** sous le ciel étoilé, quand même on est allés voir le concert de BJ.

Le verbe *déconner* est classé comme très familier et *Larousse* le définit comme « faire ou dire des sottises et des absurdités ou s'amuser en ne se préoccupant plus des convenances ». Dans les textes analysés, nous avons trouvé un mot qui pourrait être

considéré comme synonyme. Il s'agit du néologisme *sheitannerie* qui signifie une « sottise » et qui est dérivé du mot arabe *sheitan* qui désigne un « diable ».

[5] Ceux qui n'aiment pas le petit Grec **seront en rogne**, je **m'en tape** tant que mes tigresses ronronnent.

Larousse définit l'expression *être en rogne* comme un terme familier avec la signification « être de mauvaise humeur ou être en colère ». Il est possible que cette expression ait été choisie pour qu'elle produise une assonance avec le verbe « ronronner ». L'autre expression familière dans cette phrase, *s'en taper*, signifie « se moquer de quelque chose ».

5.1.2 Expressions argotiques

Les textes du rappeur Nekfeu contiennent également beaucoup d'expressions argotiques. À l'origine, le mot *argot* désignait le langage particulier des malfaiteurs, conçu dans un but d'empêcher les non-initiés de le comprendre. Ce mot est également utilisé pour désigner tout langage spécifique d'un groupe professionnel ou social comme l'argot des prisons, etc. (Tournier & Tournier, 2009, p. 44). Dans cette analyse, nous ferons la distinction entre l'argot et son sous-type, le verlan. Ce dernier est une variété d'argot qui consiste en l'inversion approximative des syllabes d'un mot ou d'une séquence, parfois avec une troncation ou altération des voyelles (Tournier & Tournier, 2009, p. 354). Voici plusieurs exemples :

[6] J'ai jamais gratté, t'as rien quand tu **taffes** peu [...]

Selon le *Dictionnaire de la Zone*, le verbe *taffer* est un synonyme argotique du verbe standard « travailler ». Le mot apparaît dans les textes également comme substantif *taf*.

[7] Qui donc **bédave** autant qu'oim, j'ai des kilos de white widow [...]

Le verbe *bédaver* est une expression argotique qui signifie « fumer du haschisch ou de la marijuana ». Cette thématique est souvent évoquée dans les textes de Nekfeu. Ainsi, nous avons identifié aussi d'autres expressions liées à la même signification. Il s'agit du verlan *bédo* formé du mot « daube » qui signifie un « morceau de haschisch », du verlan *tarpé* issu du « pétard » qui signifie une « cigarette de haschisch » et du verlan *beuh* qui désigne le « cannabis » et provient originellement du mot « herbe ». Ensuite, nous avons trouvé d'autres expressions argotiques comme *shit* pour « haschisch », *spliff* pour « joint de cannabis », *pilon* pour un « joint » et *pollen* pour un « type de haschisch » particulier. Il y a aussi quelques mots familiers comme *ganja* et *hollandaise*

pour le « cannabis » et *clope* qui désigne une « cigarette ». À part le mot analysé, nous pouvons distinguer deux autres types du lexique de la langue substandard dans cet extrait. Il s'agit du verlan *oim* pour « moi » et de l'anglicisme *white widow* qui désigne une « variation concrète du cannabis ».

[8] Les nouveaux youvois sortent du **niouf** [...]

Niouf est un autre terme argotique qui apparaît dans les textes de Nekfeu et qui signifie une « prison » ou une « salle de police ». Le lexique concernant la prison apparaît dans plusieurs chansons.

[9] Chacun son rôle, attirés par le **roro** comme l'oiseau noir [...]

Selon le *Dictionnaire de la Zone*, le mot *roro* signifie de l'« or ».

[10] Sans mon putain de squad de **charbonneurs**, salope, tu serais même pas là [...]

Le mot argotique *charbonneur* désigne un « dealer » qui revend de la drogue. Le thème des drogues apparaît fréquemment dans les textes. Nous pouvons ensuite citer les mots familiers *défoncé* ou *camé* qui veulent dire « drogué » et *coke* qui désigne la « cocaïne ». Ensuite, nous avons trouvé plusieurs mots argotiques comme *came* ou *schnouf* pour « drogue » et *bibi* ou *bicraver* pour « dealer ».

5.1.3 Verlan

Comme nous avons déjà mentionné quelques-uns dans les paragraphes précédents, les textes contiennent également des expressions de verlan. Nous proposons les exemples suivants :

[11] Avant d'investir sur un **nessbi**, obligé de serrer notre vis [...]

Le mot *nessbi* désigne un « business ». Cette variante argotique apparaît dans les textes plusieurs fois et nous y trouvons également la forme tronquée *biz*, étant l'apocope du mot « business ».

[12] En face d'une reine j'aimerais m'asseoir sur c'trône. J'aimerais connaître sa station de **trom**.

Les mots *trom* ou *tromé* sont des expressions de verlan couramment utilisées pour désigner le « métro ». Néanmoins, il est possible de constater que dans ce contexte, cette variante a été utilisée surtout pour former la rime avec le vers précédent.

[13] Grandir avec de l'or en barre, hérité de vos **rentspa** et les grilles des écoles privées deviennent vos remparts.

Le mot *rentpa* présente un exemple du verlan qui n'est pas très fréquent et qui veut dire « parent ». C'est le contexte qui nous permet de dévoiler pourquoi le rappeur a

choisi cette expression particulière. De nouveau, il s'agit des vers qui riment ce qui est un des traits souvent utilisés dans la production du rappeur Nekfeu. Il utilise des mots qui vont bien avec le thème concret, mais qui riment en même temps.

[14] J'ai fait des tours de Uber dans la ville entière. J'suis rentré à l'aube, wesh mon **refré** allô [...]

Refré signifie « frère » en verlan. Comme nous l'avons déjà remarqué pour les mots familiers choisis dans les analyses, le mot frère dans une de ses variantes est souvent utilisé dans les textes de Nekfeu pour parler de ses amis. Sauf ce mot, cet extrait nous permet de relever encore d'autres expressions. C'est la forme contractée de « je suis » et le mot arabe argotique *wesh* qui est un synonyme pour « salut » ou « provocation » et qui appartient au vocabulaire des jeunes.

[15] T'es **chelou**, le faux c'est celui qui parlera [...]

L'adjectif *chelou* est un verlan fréquemment utilisé dans le langage des jeunes qui remplace l'adjectif « louche ».

5.1.4 Expressions vulgaires

Ensuite, les textes contiennent des vulgarismes et des expressions injurieuses qui apparaissent à de nombreuses reprises. Nous pouvons mentionner les exemples suivants :

[16] [...] Les **salauds** comme moi, quoi, tu voudrais contrôler ma vie ?

Larousse définit le mot *salaud* comme « homme méprisable qui agit de manière déloyale ».

[17] Mon mot d'excuse dans l'ascenseur « Bonsoir, veuillez vous faire **foutre** » [...]

Selon le dictionnaire *Larousse*, la locution *aller se faire foutre* un est terme injurieux et vulgaire qui s'emploie pour manifester avec virulence un « agacement » ou une « désapprobation ». Le verbe *foutre* est utilisé dans les textes également comme lié à d'autres mots. Nous avons identifié l'expression *rien à foutre* qui veut dire « rien à faire » et *foutre le bordel* ou *foutre la merde* dont la signification est de « mettre le chaos ».

[18] J'ai plus d'amour pour les **salopes** que pour tous ces **fils de pute** [...]

Ce vers nous dévoile deux autres vulgarismes qui apparaissent dans les textes de Nekfeu. Selon la définition de *Larousse*, *salope* est une « femme qui agit d'une manière déloyale et que l'on méprise ». Ce terme se trouve dans plusieurs de ses chansons.

Ensuite, *fil de pute* est une expression du vocabulaire injurieux employée pour insulter une « personne jugée comme méprisable ».

[19] J'ai pas besoin de leurs **merdes** ornementales, j'ai connu la galère et je n'en redemande pas.

Larousse définit le mot *merde* comme « gros excrément ». Ce mot est souvent utilisé pour faire référence à un « ennui », une « difficulté » ou une « chose sans valeur ». Comme nous l'avons déjà observé dans l'exemple précédent, ce mot est également employé comme faisant partie de la locution *foutre la merde*.

[20] J'suis prêt à t'**casser les couilles** si t'as bu. J'te laisserai pas conduire.

La locution *casser les couilles* s'utilise pour désigner « importuner » ou « exaspérer quelqu'un ». Le mot *couille* est utilisé dans les textes aussi comme incorporé dans l'expression *avoir des couilles* pour dire « avoir du courage » et dans la variante franco-espagnole *avoir des cojones* qui a la même signification.

D'autres injures utilisées dans les textes sont par exemple les mots suivants : *enfoiré* qui désigne une « personne malfaisante », *con* ou *connard* qui désignent une « personne stupide » et le mot *négro* utilisé pour insulter une « personne noire ».

Les textes de Nekfeu reflètent l'influence du français par l'anglais. L'anglicisme est un mot ou une locution empruntée à l'anglais utilisée avec ou sans modification de la forme. Si le mot est traduit littéralement, il s'agit d'un calque (Tournier & Tournier, 2009, p. 36).

5.1.5 Emprunts à l'anglais

Nous avons trouvé de nombreux anglicismes qui peuvent être classés dans plusieurs groupes. Premièrement, il s'agit des mots qui proviennent de l'anglais, mais qui sont francisés. La francisation consiste à rendre un mot emprunté conforme à la norme française (Tournier & Tournier, 2009, p. 158). C'est le cas des verbes *groover*, *stopper*, *shooter*, *twerker*, *se killer* ou *freestyler*.

Ensuite, il y a des mots anglais utilisés au lieu de leurs variantes françaises comme *life*, *speed*, *shadow*, *gun* et *speech*. Nous supposons que ces mots ont été probablement choisis pour diversifier le texte et sous l'influence de l'anglais perçu comme langue moderne. Il y a également des mots anglais qui sont internationalement très connus et tellement répandus, notamment sur les réseaux sociaux, que leur utilisation semble naturelle. Il s'agit par exemple des mots *selfie*, *nudes*, *hustler* ou *jetlag*. Après, nous y avons trouvé des mots familiers ou argotiques anglais comme

dope, *buzz* et *high* dans le sens d'« être drogué » ou des vulgarismes comme *fuck* ou *motherfucker*. Nous y avons trouvé également l'expression *t'as tué le truc* qui est un calque traduit de l'expression argotique anglaise « you killed it » et qui s'utilise pour dire que « quelque chose a été fait très bien ». Nekfeu utilise parfois des strophes entières en anglais, mais cela n'arrive que rarement. Dans tous les cas, il faut remarquer que les mots anglais sont prononcés à la française contrairement à la prononciation du rappeur québécois. Pour pouvoir observer les emprunts à l'anglais dans le contexte, nous proposons les exemples suivants :

[21] Ma ville, mon clan, mon style, mon **flow**, ça, c'est ma **dope**.

Dans cette phrase, il y a deux anglicismes qui sont probablement utilisés pour diversifier le texte. En plus, ces deux anglicismes forment partiellement une rime. Le mot anglais *flow* est souvent utilisé dans le domaine de la musique où il remplace son équivalent français « rythme ». *Dope* est un mot familier qui veut dire une « dose de drogue ».

[22] Mon équipe se bouge le cul mais personne **twerke**, han [...]

Le verbe *twerker* est un mot anglais dans la forme francisée. Ce mot veut dire « danser de façon sexuellement provocante, en ayant recours à des mouvements des fesses et des hanches, jambes fléchies ». C'est un exemple du mot anglais qui n'a pas un équivalent exact en français. Ainsi, utiliser la variante anglaise est plus simple et claire qu'une définition française qui aurait dû être exprimée par périphrase.

[23] [...] mais t'es loin d'être une fille modèle. Tu aimes te **shooter** à tes **shootings**.

Les anglicismes *shooter* et *shooting* peuvent avoir plusieurs significations. Dans ce contexte, ils renvoient à l'expression anglaise *to photo shoot* traduite en français comme « faire une séance photo ». Dans d'autres contextes, le verbe *shooter* pourrait être équivalent de « donner avec force un coup de pied dans un ballon », « tirer un coup de fusil » ou dans la forme impérative, ce verbe aurait la signification d'un « encouragement pour qu'une personne parle ou dise la vérité ». Dans la forme pronominale, *se shooter*, le verbe pourrait également présenter l'équivalent du verbe « se droguer ».

[24] Je dirais à mon fils « faut éviter le hall, garde tes mains **clean** » [...]

Larousse définit le mot *clean* comme adjectif invariable issu de l'anglais *clean* qui s'utilise dans le langage familier et signifie « qui est net, propre et sans débrillé ». Cet anglicisme a pu être choisi pour que la phrase contienne un élément frais et moderne.

[25] Tu veux connaître la tournée, t'inquiète, j'vais t'**briefer** [...]

Selon le dictionnaire *Larousse*, le verbe *briefer* est un anglicisme issu du mot anglais *briefing* qui veut dire « mettre quelqu'un au courant de la situation et lui faire un exposé précis en vue d'une action à accomplir ». Ce verbe a été probablement choisi pour éviter ses équivalents français « renseigner » et « informer » qui n'iraient pas si bien avec le registre familier qui apparaît dans les textes de ce rappeur. Une variante possible serait l'expression « tenir au courant », mais l'anglicisme *briefer* est plus court et il convient bien au contexte.

5.1.6 Emprunts à l'arabe

La catégorie suivante concerne les emprunts à l'arabe et les mots arabes qui sont utilisés dans le contexte français. Voici plusieurs exemples de ces expressions dans les textes de Nekfeu :

[26] J'pense à ceux qu'on s'est mis à dos, j'vois mon **seum** s'émietter.

Selon le site web *linternaute.com*, *seum* est un mot récent qui vient de l'arabe et qui signifie « venin » ou « colère ». Ce mot se classe au langage argotique et s'utilise le plus souvent dans la locution *avoir le seum* qui veut dire « être en colère, être frustré ou dégoûté ». Cet emprunt à l'arabe apparaît dans les textes du rappeur français plusieurs fois.

[27] [...] mais bon, c'est le **mektoub** qui nous l'dira.

Le mot *mektoub* qui peut s'écrire également *maktoub*, *maktub* ou *maktoob* est un terme arabe dont la signification littérale est « ce qui est écrit et prédestiné ». Cette expression fait référence au destin de l'homme fixé par Dieu, chez les musulmans.

[28] En vrai, j'ai plus tendance à être attiré par mes **jnouns** [...]

D'après le dictionnaire *Orthodidacte*, *jnoun* est la forme du pluriel du mot *djinn* en arabe. Dans la croyance musulmane, ce mot désigne des esprits qui sont souvent malveillants. D'une part, ce mot exprime aussi un démon que l'on porte en soi et qui nous pousse parfois à mal agir.

[29] C'est la paix que j'ai bâtie moralement, mais **khlass**.

La traduction du mot arabe *khlass* est « ça suffit ». Néanmoins, il ne s'agit pas de l'emprunt à l'arabe qui soit fréquemment utilisé en français dont témoigne aussi l'absence de ce terme dans les dictionnaires de l'argot en ligne.

[30] **Bellek** à vous, ils ne protégeront que les patrons.

D'après le *Dictionnaire de la Zone*, la signification du mot arabe *bellek* est « attention » et peut s'utiliser avec le verbe « faire » comme dans son équivalent français « faire attention à quelque chose ».

5.1.7 Mots formés par troncation

Dans les textes, nous avons trouvé beaucoup de mots formés par la troncation. La plupart d'eux sont des apocopes, mais il y a aussi une quantité négligeable des aphèreses. Pour observer quelques apocopes qui apparaissent dans les textes, nous proposons les exemples suivants :

[31] Un parcours vrillé, un samedi soir en **gardav** [...]

Selon le *Dictionnaire de la Zone*, *gardav* est une apocope de la locution « garde à vue ». Nous avons remarqué que c'est aussi un des mots qui se répètent dans plusieurs chansons de notre corpus. Cela reflète exactement les thèmes dont le rappeur traite dans ses textes comme des drogues, de l'argent, des problèmes avec la police, etc.

[32] Est-ce que tu t'éveilles au milieu d'la nuit ? Encore une **inspi**.

La forme *inspi* est une apocope du nom « inspiration ». Bien que les mots *nuit* et *inspi* ne forment pas forcément une rime, la forme tronquée du mot « inspiration » a probablement été choisie pour que les mots finissent par le son /i/ ce qui contribue à la cadence naturelle des phrases suivantes.

[33] J'ai des frères et des sœurs sûrs dans plusieurs ZUP. Mes prédécesseurs suent, j'ai des cernes, si. J'suis en club ce soir, c'est que des heures **supp**. Sur la route en famille, comme les Gipsy.

Nous avons décidé de présenter quatre vers pour cet exemple afin que l'effet souhaité des rimes soit bien visible. Même si les apocopes apparaissent souvent dans le registre familier du français, le choix dans cet exemple est aussi influencé par le contexte dans lequel le mot se trouve. Nekfeu compose des textes qui contiennent souvent des rimes et dans cet extrait, il s'agit des rimes embrassées. L'apocope *supp* rime avec l'acronyme ZUP à la fin de la première phrase.

[34] Avant qu'elle devienne un vrai squelette et qu'on la perde au sens large, un vrai squelette. Que l'on exhibe en sciences **nat** pendant l'**aprèm** [...]

Dans cet extrait, nous pouvons remarquer deux apocopes. La première, *nat*, est une forme tronquée de l'adjectif « naturelles » et la seconde désigne le mot « après-midi ».

[35] Trip à Las Vegas, crise de **parano**, la chemise ouverte [...]

L'apocope *parano* dont la version standard est « paranoïaque » apparaît dans les textes plusieurs fois. De nouveau, il s'agit d'une apocope fréquente dans le langage familier.

Comme nous l'avons déjà remarqué, les textes contiennent aussi quelques aphérèses. Cependant, leur fréquence est beaucoup plus basse. Voici deux exemples de l'aphérèse dans le texte :

[36] Bébé, j'ai quatre-vingt-dix-neuf **blèmes** [...]

Blème est une troncation du mot « problème » et apparaît également dans le registre familier.

[37] [...] parmi les zonards qui font de la **zique**.

Zique est une forme tronquée du nom « musique ».

5.1.8 Sigles et acronymes

Les textes de Nekfeu contiennent aussi plusieurs sigles ou acronymes. Nous avons retrouvé les exemples suivants :

[38] T'as la **BAC** qui pète la porte aux grands [...]

L'acronyme *BAC* est le nom donné à la « brigade anti-criminalité ». Dans les textes, ce sigle apparaît à plusieurs reprises.

[39] [...] un car de CRS, là, brûlé [...]

Le sigle *CRS* connu comme les « Compagnies républicaines de sécurité », qui forment un corps spécialisé de la police nationale en France, apparaît aussi plusieurs fois dans les textes.

[40] Tu peux me croiser à **CDG** ou **LAX** [...]

Le sigle *CDG* désigne l'« aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle ». Le second exemple est un acronyme et désigne l'« aéroport international de Los Angeles ».

5.1.9 D'autres particularités

Il ne faut pas omettre les catégories marginales des mots qui apparaissent dans les textes de Nekfeu. Premièrement, nous avons repéré deux archaïsmes. L'archaïsme est un mot utilisé couramment dans un état de langue ancien dont l'usage a pratiquement disparu dans l'état de langue actuel (Tournier & Tournier, 2009, p. 42). Le premier est le mot *poissard* qui signifie « celui qui imite le langage ou les mœurs du peuple » et le second est *chenapan* qui veut dire « bandit ». Ensuite, nous avons aussi identifié quelques mots d'origine japonaise ou chinoise comme *sekai* ou *onsen* ou d'origine espagnole comme *fuego*, *noche*, *loco*, *policia* et *bandido*. Il y a aussi un mot

italien *bambino* et le terme *tchoin* utilisé en français de la Côte d'Ivoire qui désigne une « prostituée » ou une « femme facile ».

Un autre trait distinctif pour le rappeur Nekfeu consiste en l'utilisation des allitérations et des assonances. L'utilisation de ces figures de style influence également le choix du lexique. L'allitération est un procédé stylistique qui consiste à répéter un même son consonantique ou groupe de sons consonantiques dans un mot ou dans une séquence de mots (Tournier & Tournier, 2009, p. 28). Nous proposons comme exemple les allitérations suivantes :

[41] **S** et **D** : On a passé l'stade de s'demander qui sait s'tape, on s'estime et les doutes s'estompent, j'suis pas assez stable, sista, cesse donc d'envier ces stars.

[42] **K** : Vu qu'on forme des copies conformes qui ne pensent qu'à leur petit confort.

[43] **K** : On meurt avec un vécu, aucun mec invaincu, désormais convaincu des lacunes qu'on véhicule.

[44] **P** et **R** : Je me répète, je n'ai pas de repères, tu n'es pas la seule vraie perle de mon répertoire. Un soir, pété sous les réverbères, peut-être que je me retournerais vers toi.

[45] **F** : On était forcés d'être forcenés, forcément, fallait qu'ça brille tah les phares xénon.

[46] Syllabe **CAR** : Une femme battue se fait carna, carnage désincarné, sang écarlate sur le carrelage.

En revanche, l'assonance est une répétition d'un même son vocalique dans un mot ou dans une séquence de mots (Tournier & Tournier, 2009, p. 45). Voici quelques exemples des assonances du texte :

[47] **U** : On est tous uniques, désunis par les coups subits que Satan distille.

[48] **U** : On meurt avec un vécu, aucun mec invaincu, désormais convaincu des lacunes qu'on véhicule.

[49] **O** : Sortez les anoraks, on aura bientôt l'orage selon l'oracle.

[50] **E** : Je me répète, je n'ai pas de repères, tu n'es pas la seule vraie perle de mon répertoire. Un soir, pété sous les réverbères, peut-être que je me retournerais vers toi.

Enfin, Nekfeu fait de nombreuses références qui influent sur son choix du vocabulaire. Il s'agit des références diverses comme celles aux jeux vidéo, aux autres rappeurs, aux œuvres littéraires et aux écrivains (p. ex. *Le Horla* de Maupassant ; Zola ; Houellebecq). Il y a souvent des références religieuses (p. ex. Dieu, Christ, Diable, Lucifer, Cieux, Seigneur, Torah, Eden, David, Goliath) et des références

politiques (p. ex. Nadine Morano et Donald Trump). Enfin, nous y trouvons également des références aux marques de mode, à la mythologie grecque ou aux endroits qui se trouvent à Paris (p. ex. Port Royal, Père Lachaise).

5.2 Parler du rap québécois

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous nous focaliserons sur l'analyse des textes du rappeur québécois. La production solo de Koriass nous permet d'observer de nombreuses particularités du français québécois contemporain. Comme nous l'avons fait dans l'analyse pour le rappeur Nekfeu, nous déterminerons d'abord les catégories que nous y avons identifiées et ensuite, nous procéderons à l'analyse détaillée. Premièrement, les chansons de Koriass contiennent un grand nombre d'anglicismes, exactement comme nous le supposerions pour le français québécois. Ensuite, nous avons repéré de nombreuses expressions québécoises et des termes familiers. Koriass utilise aussi des expressions argotiques, mais leur nombre est beaucoup plus réduit en comparaison avec leur utilisation par le rappeur Nekfeu. Contrairement au rappeur français, Koriass n'emploie dans l'intégralité de ses textes que deux expressions de verlan. En ce qui concerne le vocabulaire selon le type de formation, il utilise des apocopes, mais aucune aphérèse. Les textes contiennent également des sigles, des acronymes et deux mots composés. Nous avons également retrouvé trois archaïsmes. Ses textes contiennent de nombreuses références qui concernent surtout la religion, la géographie et la littérature.

5.2.1 Québécismes

Les expressions du français québécois forment la plus grande catégorie du lexique dans ses textes. Le québécisme est un mot ou une locution propre à la variété québécoise du français qui dérive du français transplanté au XVII^e siècle dans le cadre de la colonisation. Le français québécois est créé particulièrement des archaïsmes, des emprunts à l'anglais, des calques de l'anglais et des mots de sens et de formation locale (Tournier & Tournier, 2009, p. 56 et 298). Dans les exemples suivants, nous observerons plusieurs particularités du français québécois :

[51] Après l'école, ça m'**écœurait** t'entendre pleurer derrière ta porte [...]

En français québécois, le verbe *écœurer* n'a pas, dans tous les contextes, la même signification qu'en français de France. Ce verbe apparaît souvent dans le langage oral et en plus de son sens usuel « dégoûter », il peut être utilisé au lieu des verbes « embêter », « nuire » et « ennuyer ».

[52] J'**tanné** d'être down, **pis** d'constamment feeler merdique [...]

Le verbe *tanner* est en français québécois synonyme de « fatiguer » ou d'« agacer ». C'est un verbe qui apparaît plusieurs fois dans les textes de Koriass. Le second exemple, *pis*, est la variante de l'adverbe « puis ».

[53] Encore jeune, j'rêvais de les battre, mettre leurs **chums** à l'hôpital.

Le mot *chum* en français québécois peut avoir deux significations différentes. Soit il désigne un « ami », surtout si le mot est utilisé au pluriel, soit un « homme avec qui on a une relation amoureuse ».

[54] Loin de l'hiver, les **bancs de neige**, c'est l'cancer d'la ville [...]

Selon le dictionnaire *Larousse*, la locution *banc de neige* désigne un « amas de neige formé naturellement par accumulation ou lors d'un déneigement ». Ce mot est un exemple du lexique spécifique québécois lié à la neige.

[55] [...] qui **s'sacre** des modes.

Les sacres sont les jurons québécois, mais le mot *sacrer* peut aussi s'utiliser comme un verbe. Sa version pronominale *se sacrer de quelque chose* veut dire « n'en avoir rien à faire ».

[56] C'est le gars **suiveux** qui veut juste aller s'coucher quand y'est tard [...]

Au Québec, l'adjectif *suiveux* est un terme péjoratif qui désigne une « personne qui fait comme les autres, sans initiative propre ».

[57] Un gars invisible **pète une coche, pogne** un gun et tire [...]

L'expression *péter une coche* en français québécois signifie « en avoir marre » ou « s'énerver ». Sa version française serait l'expression « péter les plombs ». L'autre verbe de cette phrase est le verbe *pogner* qui signifie « attraper ».

[58] On s'affronte prêt à tuer des nations pour une **piastre** [...]

Dans la langue familière du Québec, le mot *piastre* est synonyme de « dollar ». Toutefois, ce mot se prononce comme [pjɑs].

[59] Autour de moi, c'est la merde et j'me réserve le droit d'**chialer** [...]

Le verbe *chialer* au Québec n'a pas la même signification qu'en France où il est synonyme de « pleurer ». En français québécois, ce verbe veut dire « se plaindre ».

[60] Même quand j'ai tort j'te prouve que c'est toi l'**niaiseux** [...]

En français québécois, l'adjectif *niaiseux* veut dire « niais », « ignorant » ou « bête ». Nous pouvons observer qu'en français québécois, certains adjectifs qui existent aussi en français de France, prennent une forme différente qui finit en -eux dans la variante québécoise.

[61] [...] j'braque ton **dépanneur** avec un ski mask.

Dépanneur est utilisé en français québécois pour désigner un petit magasin qui offre des articles de nécessité quotidienne et qui reste ouvert tard le soir.

Une catégorie spécifique du lexique québécois concerne les jurons. Ce sont des mots ou des séquences de mots de caractère grossier ou blasphématoire exprimant une réaction vive de surprise, d'impatience ou de colère (Tournier & Tournier, 2009, p. 198).

En ce qui concerne les jurons québécois, nous pouvons mentionner les exemples suivants :

[62] T'es comme « **simonaque** qu'il est sick » hey [...]

Simonaque est un juron québécois exprimant un « excès ». D'autres variantes orthographiques sont *simonak* et *simonac*. Ce mot fait aussi partie des mots dérivés *saint-simonaque* ou *saint-simonac*.

[63] J'**m'en câlisse** que tu sois décoré [...]

Câlisse est un juron québécois qui s'utilise pour exprimer une émotion forte comme l'« étonnement » ou la « colère ». Son origine provient du calice d'église dans la religion chrétienne. La locution *se câlisser de quelque chose* est synonyme de la variante française « se ficher de quelque chose ».

[64] Employé modèle qui a juste envie de lui **crisser** une drette.

Crisse est un juron québécois qui est dérivé du mot Christ et il permet d'exprimer un « agacement » ou de la « colère ». Comme beaucoup de jurons québécois, il est possible de le conjuguer ou l'utiliser comme nom.

5.2.2 Emprunts à l'anglais

Ensuite, Koriass utilise abondamment les anglicismes. Il s'agit, comme pour le rappeur français, des mots anglais qui sont utilisés au lieu de leurs variantes françaises, ensuite des mots anglais créés selon la forme typique des verbes français qui se terminent en *-er* ou des anglicismes internationaux qui n'ont pas d'équivalent en français. Nous avons retrouvé les anglicismes suivants :

[61] Entre les Beatles et Mozart, entre le **street** et les beaux-arts [...]

Le mot anglais *street* est utilisé dans ce contexte pour se référer à l'art urbain (*street art*).

[62] **Fuck** le commercial, pis **fuck** l'**underground**, j'fais c'que j'ai envie de faire [...]

Fuck est un mot anglais vulgaire qui apparaît dans plusieurs chansons de Koriass. Le mot *underground* signifie la culture ou le mouvement *underground*, c'est-à-dire une « culture alternative et expérimentale ». Le terme anglais est mondialement connu.

[63] **Check** la technique, c'que j'fais c'pas du **fast food lyrics** [...]

Le verbe anglais *check* qui signifie « vérifier » est un anglicisme très souvent utilisé. Cet anglicisme apparaît aussi dans le langage familier tchèque.

[64] J'ai jamais changé une syllabe pour **fit in**.

Le verbe à particule anglais *fit in* signifie « s'intégrer quelque part ». Nous pouvons supposer que la variante anglaise est utilisée parce qu'elle est plus courte.

[65] J'vis l'summum de c'que la vie m'offre pis j'suis **gone** [...]

Le participe passé *gone* du verbe anglais *go* est utilisé dans cet exemple au lieu du participe français « parti ». Nous pouvons remarquer que Koriass mélange très souvent les expressions françaises et anglaises, même s'il s'agit d'utiliser l'auxiliaire français et le participe passé anglais.

Les textes de Koriass contiennent beaucoup plus de calques de l'anglais que les paroles de Nekfeu ce qui prouve les caractéristiques du français québécois. Un calque est une variété d'emprunt sémantique où le signifiant de la lexie n'est pas emprunté, mais où la lexie étrangère est traduite littéralement dans la langue d'accueil (Tournier & Tournier, 2009, p. 56).

[66] J'avais juste six ans la première fois qu'j'suis **tombé en amour** [...]

L'expression *tomber en amour*, couramment utilisée en français québécois, est un calque de l'anglais *to fall in love* dont la variante française est « tomber amoureux ».

5.2.3 Empressions familières

Koriass, ainsi que Nekfeu, utilise beaucoup d'expressions familières. Pour montrer quelques-unes, nous proposons les exemples suivants :

[67] [...] pis de pas trop faire de **conneries**.

Larousse définit le mot *connerie* comme un terme très familier dont les synonymes sont « stupidité » et « parole ou action stupides ».

[68] **Pédale** à fond quand j'embarque sur la piste.

Dans le registre familier, le verbe *pédaler* prend la signification d'« aller vite ».

[69] J'crache dans les pages de votre magazine à **potins** [...]

Larousse définit *potin* comme un mot familier qui veut dire « comméragage » ou « propos rapporté de bouche en bouche ». Nous pouvons remarquer que dans ce contexte, le mot *potin* est lié au *magazine* et qu'ils forment ensemble la locution dont l'équivalent en français de référence serait « presse à scandale » ou « presse à sensation ».

[70] Late night dreaming sur un **drôle de** vibe, j'm'endors pis j'suis dans un tableau du jeu Golden Eye.

D'après *Larousse*, la locution *drôle de* s'emploie pour exprimer, dans la langue familière, une « intensité particulière ». Dans le contexte de cet extrait, il est visible que Koriass a tendance à composer les paroles des chansons partiellement en anglais et partiellement en français et de les mélanger perpétuellement.

5.2.4 Mots formés par troncation

Comme pour le rappeur français, le procédé lexicologique le plus souvent utilisé est l'apocope. Koriass emploie par exemple des apocopes suivantes :

[71] Drop à ton show pour te voler le **micro** [...]

Micro est la variante tronquée du mot « microphone ». Nous pouvons constater que le vocabulaire lié à la musique apparaît souvent dans les textes des deux rappeurs et que l'apocope *micro* est celle qui est utilisée par les deux le plus souvent.

[72] Même pas capable d'jouer d'la **guit**, mais j'deviens Hendrix sur un clavier sans fil, hey.

Guit est un autre mot du vocabulaire de la musique dont la forme non tronquée est la « guitare ».

En revanche, les textes de Koriass ne contiennent aucune aphérèse.

5.2.5 Expressions argotiques

Contrairement au rappeur français, les expressions argotiques n'englobent que quelques mots. Nous pouvons citer l'exemple suivant :

[73] Supersize ta **frite**, supersize ton être, supersize ton fric [...]

Dans l'argot, *frite* signifie le « visage » ou la « tête ».

Si Koriass n'emploie pas souvent les expressions argotiques françaises, il utilise beaucoup de mots argotiques anglo-américains.

[74] Combien de fois les **cops** m'ont demandé ce que j'cachais dans mon sac [...]

Cop est un terme argotique américain qui désigne la « police ». La variante française pourrait être un « flic ».

Les textes contiennent également des vulgarismes et des insultes. Nous pouvons mentionner l'exemple suivant :

[75] Maintenant mon mindstate : t'es un **trou de cul**, prouve-moi le contraire.

Trou de cul est une insulte envers une « personne que l'on n'apprécie pas ».

5.2.6 Sigles et acronymes

Les textes contiennent également quelques sigles et acronymes et nous pouvons remarquer qu'ils sont liés notamment au Québec ou à la musique. Parmi eux, nous proposons les exemples suivants :

[76] Hey, j'ai une nomination à l'**ADISQ**, garde ta job.

Le sigle *ADISQ* veut dire « Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo ».

[77] Dans mes veines, j'ai des **BPM**, mes speakers saignent.

BPM est un sigle qui désigne « battement par minute », une unité de mesure utilisée pour exprimer le tempo de la musique.

5.2.7 D'autres particularités

Ensuite, les textes contiennent deux mots composés. Il s'agit du mot *shitstème* qui signifie un « système qui ne fonctionne pas bien » et du mot *Brangelina* mondialement connu pour désigner le fameux « couple Brad Pitt et Angelina Jolie ». Nous avons également identifié quelques mots de la culture jamaïcaine comme par exemple le mot *bomboclat* ou l'expression onomatopéique *bling bling*, qui est un mot issu du jargon jamaïcain traduit comme « un style ostentatoire et excessif de vêtements, de bijoux et de mode de vie ». Les textes contiennent aussi trois archaïsmes, concrètement les mots *sans-fil* pour un « téléphone portable », *saouler* pour « couvrir » et *mornifle* pour désigner un « coup du revers de la main sur le visage ».

Un autre phénomène que nous avons remarqué dans les textes de Koriass est le pléonasma *orage électrique*. Les seules deux expressions de verlan présentes dans les textes sont *pe-ra* pour « rap » et *teuf* pour « fête ». Enfin, nous mentionnerons deux termes didactiques *incommensurable* pour « non mesurable » et *infrangible* pour « qui ne peut pas être brisé ou détruit ».

Comme nous l'avons déjà mentionné avant, Koriass utilise de nombreuses références. Le plus souvent, il fait référence à la religion, soit par les jurons québécois qui sont issus des termes religieux, soit par des mentions qui renvoient directement à la

terminologie religieuse comme *Éden, Noé, Dieu, Ève, Bethléem, Messie, Marie, Zeus* ou *Jésus*.

Dans le cadre des références, nous pouvons remarquer que les textes de Koriass reflètent le Canada non seulement par l'utilisation du lexique typique pour le français québécois, sa prononciation et ses particularités morphosyntaxiques, mais aussi au niveau sémantique. Dans les textes, nous pouvons trouver fréquemment des références au Québec et à la civilisation québécoise ou canadienne et également le vocabulaire lié aux activités typiques pour le Canada (p. ex. *Amérique du nord, Canada, Québec, Montréal, déneiger*⁷, *un banc de neige, du riz pilaf*⁸, *une crêpe avec le sirop d'érable*, etc.).

Nous y trouvons également des références aux acteurs, aux personnages des films, aux musiciens ou aux écrivains (p. ex. Bruce Wayne, Batman, Hiro Nakamura, Beatles, Mozart, Charlebois, Voltaire), ainsi que des références politiques (p. ex. Kennedy, Barack Obama), des références aux marques (p. ex. Heineken, Budweiser, Guinness, Pine Sol, Québécois, Benz, Porsche) ou des références aux réseaux sociaux (p. ex. Facebook, Twitter, YouTube et *petit crochet bleu*⁹). Koriass fait, entre autres, une remarque à la situation linguistique du français québécois quand il dit « *je déteste les Québécois qui se donnent l'accent français* ».

La prononciation copie exactement la norme que nous avons décrite dans la partie théorique. La prononciation québécoise des consonnes « d » et « t » comme /dz/ et /ts/, les voyelles nasales plus longues et plus ouvertes, la voyelle « o » prononcée plus ouvertement et de nombreuses abréviations liées à la langue familière ([jãna] au lieu de [iljãna]¹⁰ ou [paskə] au lieu de [parskə]¹¹). Un trait intéressant représente la prononciation des mots qui finissent par une syllabe ouverte comme « rêve », « frigidaire », « reine », « connaître », « manège », etc. qui sont dans les chansons prononcées comme [aj] du mot « rail » ou comme [ej] du mot « soleil ». Ainsi, le verbe « connaître » est prononcé comme [kɔnejtɾ], le mot « honnête » comme [ɔnejt], « enfin » comme [ãfejɲ] et « affaire » comme [afejɾ]. Par cette variante phonétique, le rappeur essaie probablement de s'approcher de la prononciation de l'anglais.

Pour pouvoir observer plus de mots du français québécois, nous joindrons une liste intégrale des québécismes de notre corpus dans l'annexe (p. 79).

⁷ enlever la neige

⁸ une recette québécoise

⁹ Le petit crochet bleu est attribué aux comptes vérifiés sur les réseaux sociaux. Il garantit que c'est l'unique compte officiel d'un personnage célèbre.

¹⁰ il y en a

¹¹ parce que

6 Comparaison des deux analyses

Notre recherche a révélé que le français de France et le français québécois substandard contemporains ont plusieurs points en commun, mais qu'il y a également de considérables différences entre eux. Avant de comparer les résultats, nous avons déterminé les catégories qui sont représentées le plus souvent dans nos textes. Nous avons décidé d'examiner aussi bien les types du langage qui appartiennent à la langue substandard que les procédés de la formation des mots qui rentrent parmi les particularités de cette variante de langue, parce qu'ils forment ensemble les moyens caractéristiques de ce registre de langue. Voici un tableau qui résume le nombre d'occurrences pour chaque catégorie examinée.

	Nekfeu	Koriass
argot	26 %	5 %
expressions familières	24 %	14 %
emprunts à l'anglais	20 %	35 %
vulgarismes	8 %	6 %
apocopes	10 %	9 %
aphérèses	1 %	-
siglaison et acronymie	6 %	4 %
emprunts à l'arabe	5 %	-
québécoismes ¹²	-	27 %

Tableau n° 3 : Fréquence des occurrences des expressions dans les catégories examinées

Selon notre recherche, il est possible de constater que la représentation des types particuliers dans les textes des deux rappers diffère quoiqu'il y ait une tendance commune. D'après la recherche dans le corpus donné, nous pouvons remarquer que l'influence de l'anglais en tant que principale langue de communication internationale est évidente dans les deux cas. Néanmoins, l'utilisation des anglicismes est considérablement plus fréquente dans les textes du rappeur québécois dans lesquels elle est perçue également comme plus naturelle étant donné le nombre des emprunts à l'anglais qui apparaissent couramment en français québécois. Cette perception est encore renforcée par la prononciation standard de l'anglais selon API dans sa variante américaine tandis que les mots ou les expressions anglais dans les textes du rappeur

¹² Les québécoismes peuvent être considérés comme emprunts internes.

français sont prononcés à la française. Il est possible de constater que la catégorie grammaticale le plus fréquemment utilisée par les deux rappeurs était le substantif.

Nous pouvons distinguer plusieurs types d'anglicismes qui apparaissent dans les textes analysés. Premièrement, nous avons identifié la présence des mots anglais choisis pour provoquer l'effet de la modernité. Il s'agit surtout des mots qui sont utilisés dans le langage des jeunes et qui font partie de la langue familière ou argotique comme *dude*, *nerd*, *chill*, *thug*, *fuck*, *classy*, *wack*, etc. Ensuite, nous y trouvons des mots anglais qui reflètent une réalité qui n'a pas d'expression équivalente en français de France comme *selfie* ou *show-business* et aussi les mots anglais francisés comme *stopper*, *jumper*, *freezer*, *checker*, *deleter*, *shiner*, etc. Comme cela résulte des exemples précédents, il s'agit notamment des verbes anglais conjugués à la française. Il faut remarquer que le rappeur québécois utilise plus de termes argotiques anglais que français (39 % des anglicismes identifiés sont argotiques ou vulgaires) tandis que le rappeur français ne les utilise que pour diversifier les paroles, mais la plupart des expressions argotiques ou vulgaires dans ses textes proviennent du français.

Une autre catégorie qui domine dans les textes des deux rappeurs est celle des expressions familières. Nous pouvons constater qu'elle forme un tiers de leurs textes même si le pourcentage des occurrences est différent. Cela est causé par le fait que Koriass utilise partiellement des expressions familières du français et de l'anglais et le pourcentage dans le tableau nous montre uniquement les expressions familières du français. La représentation remarquable du langage familier dans le corpus semble logique, car les textes du rap reflètent habituellement la langue non standard et ces expressions familières forment son noyau.

Ensuite, il ressort de notre recherche que les deux rappeurs utilisent les expressions argotiques, y compris le verlan, sous-type d'argot français. Néanmoins, la fréquence diffère considérablement dans les deux ensembles des chansons. Dans les textes du rappeur français, l'argot forme le plus grand pourcentage des expressions repérées. Ces 26 % se divisent entre 57,5 % pour verlan et 42,5 % pour l'argot. Le nombre d'occurrences des mots argotiques dans les textes du rappeur québécois est beaucoup plus réduit. L'argot français n'y forme que 5 %. Comme nous l'avons déjà mentionné avant, Koriass emploie surtout l'argot américain.

Les deux rappeurs utilisent souvent l'apocope. L'apocope est un sous-type de la troncation qui consiste à former un nouveau mot à partir d'un autre dont on supprime la partie postérieure (Tournier & Tournier, 2009, p. 345). Du nombre total des expressions

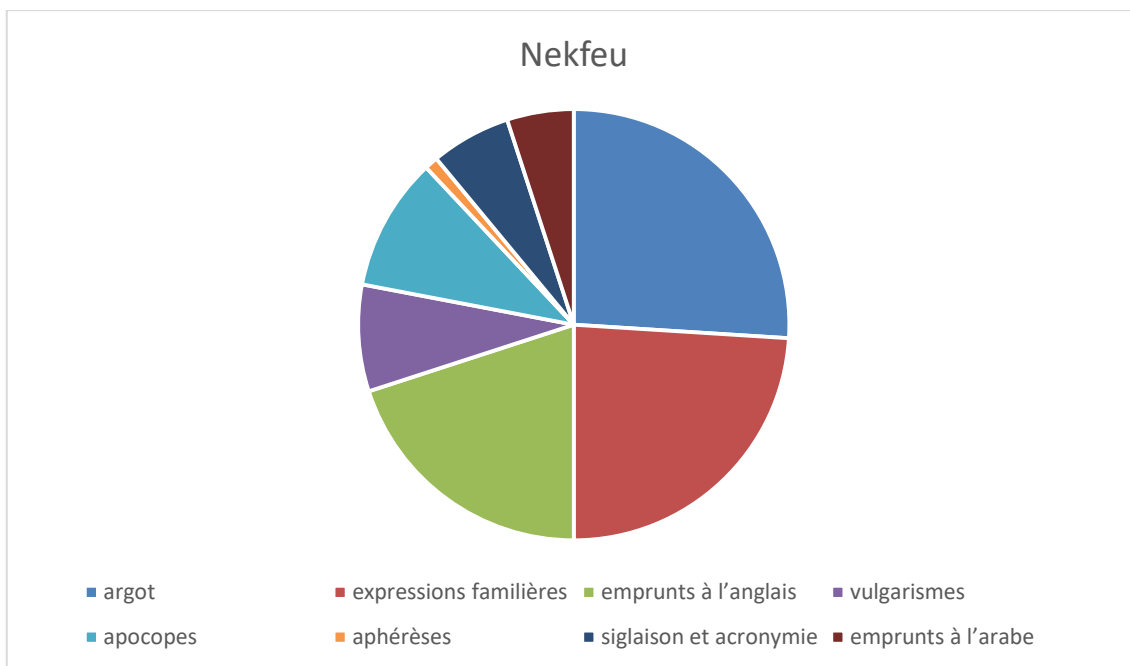
analysées, on retrouve 10 % des apocopes dans les textes de Nekfeu et 9 % dans les textes de Koriass. Voici quelques exemples d'apocopes qui apparaissent chez les deux rappers : *instru*, *ado*, *micro*, *d'hab*, *appart*, *tech* ou *parano*. Le second type de formation par la troncation est l'aphérèse. Cette variante consiste, en revanche, à supprimer la partie antérieure du mot (Tournier & Tournier, 2009, p. 345). Dans les textes analysés, le nombre d'occurrences pour l'aphérèse est très bas.

Le rap est souvent lié à l'utilisation des vulgarismes et les rappers de notre recherche ne font pas d'exception. Dans l'intégralité des textes, il y a 8 % des expressions vulgaires pour le rappeur français et 6 % pour le rappeur québécois. De nouveau, il faut remarquer que ces pourcentages n'englobent que les vulgarismes français et que les textes contiennent également les vulgarismes anglais. Nous y trouvons le plus souvent les vulgarismes comme *foutre le camp*, *chier*, *se foutre de*, *n'en avoir rien à foutre* et *niquer*, les insultes comme *pute* et *fils de pute* et les jurons vulgaires comme *merde*, *bordel de merde* et *putain*.

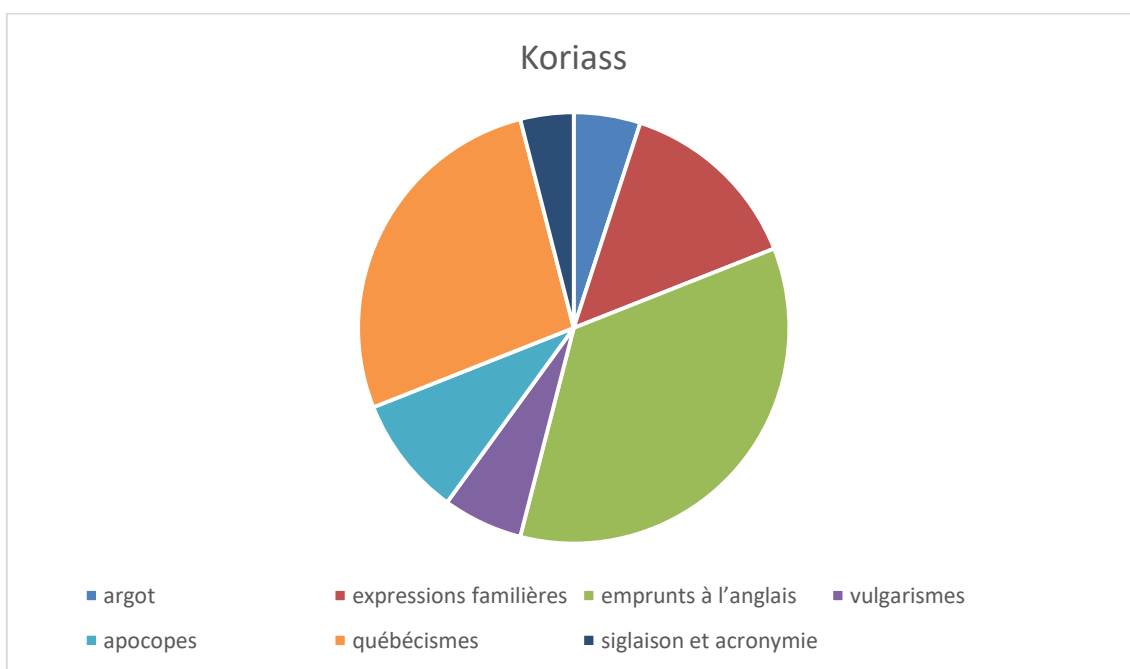
Selon notre recherche, les deux rappers utilisent également les sigles ou les acronymes. Nekfeu utilise de nombreux mots formés par la siglaison notamment dans son dernier album et le nombre d'occurrences atteint au total 6 %. En revanche, Koriass avec 3 % emploie les sigles ou les acronymes moins souvent.

Finalement, nous allons mentionner les particularités typiques pour les deux variantes du français. Dans les textes du rappeur français, qui utilise le français de France, nous retrouvons 5 % des emprunts à l'arabe. Pour la plupart, il ne s'agit pas des mots issus de l'arabe qui sont dans le lexique français depuis des siècles. Les mots arabes que nous y avons repérés comme par exemple *hlass*, *seum*, *wesh*, *kho*, *khler*, *hram* ou *hebs* témoignent de l'influence de plus en plus distincte de l'arabe sur le français contemporain. Cela est sans doute causé par le fait qu'il y a beaucoup d'immigrés d'anciennes colonies françaises de l'Afrique du Nord en France aujourd'hui.

Le trait typique du français québécois concerne les québécismes. Ce sont les expressions régionales caractéristiques du français québécois et dans nos textes, ils forment 27 % du nombre total des occurrences. Ce pourcentage englobe les mots et les expressions du français québécois qui ont un terme équivalent en français de France. En plus, on trouve dans les textes des québécismes grammaticaux comme *chu* au lieu de « je suis » et parmi les traits distinctifs, il faut également inclure la prononciation qui influence tout l'ensemble des textes analysés de Koriass.



Graphique n°1 : Répartition des catégories de la langue substandard dans les textes du rappeur français



Graphique n°2 : Répartition des catégories de la langue substandard dans les textes du rappeur québécois

Conclusion

Ce mémoire de master a étudié le français québécois et a fait une comparaison du français contemporain entre les textes du rappeur français et du rappeur québécois. Dans la partie théorique, nous nous sommes focalisée sur la présentation du français québécois et notamment sur ses particularités linguistiques. Nous avons également brièvement présenté l'histoire du rap, ses spécificités linguistiques et enfin, nous avons défini la langue substandard qui a été ensuite analysée dans la partie empirique. Dans la partie empirique, nous avons déterminé les catégories principales qui apparaissent dans les textes le plus souvent et ensuite, nous avons procédé à l'analyse comparative. L'objectif de cette analyse a été de déterminer les types du lexique et les procédés de la formation des mots et de comparer leur fréquence dans les textes de Nekfeu et de Koriass. Nous avons également identifié les procédés de formation des lexies minoritaires et souligné d'autres particularités propres aux textes des deux rappeurs, soit sur le plan sémantique, soit stylistique.

Notre corpus contenait 47 892 mots analysés pour le rappeur français dont 1414 occurrences convenables à l'analyse de la langue substandard et 46 856 pour le rappeur québécois dont 1378 occurrences convenables. Certains mots n'apparaissent qu'une seule fois tandis que d'autres s'y trouvent à plusieurs reprises, notamment dans le cadre des expressions familières, argotiques et vulgaires. Nous avons fait une analyse détaillée pour les deux rappeurs que nous avons également exprimée en pourcentage pour obtenir des résultats clairs et précis. Pour chaque catégorie principale analysée, nous avons choisi au maximum dix mots ou expressions et nous les avons commentés dans le contexte.

Notre recherche a rempli l'objectif visé en présentant les spécificités du français québécois et en montrant le nombre des lexies concrètes qui apparaissent dans les textes analysés. Elle a démontré que le français de France et le français québécois substandard contemporains partagent plusieurs points communs. Les deux variétés utilisent surtout le langage familier, les expressions argotiques et les emprunts à l'anglais. Toutefois, le verlan n'est presque pas du tout utilisé dans les textes de Koriass tandis qu'il est très fréquent dans les textes de Nekfeu. En revanche, Koriass utilise plus de mots argotiques anglo-américains que le rappeur français. Les anglicismes sont nombreux dans les deux textes et c'est surtout la prononciation et la représentation des calques qui différencie leur utilisation par les rappeurs. Koriass utilise plus de calques à l'anglais et sa prononciation des anglicismes est plus à l'anglaise contrairement au rappeur français.

En ce qui concerne les procédés de formation des mots, les deux rappers utilisent fréquemment la troncation, et particulièrement l'apocope. En revanche, l'aphérèse n'est utilisée que rarement. Les sigles et les acronymes sont également employés à plusieurs reprises par les deux interprètes.

La recherche concerne aussi les catégories spéciales propres uniquement au français de France ou au français québécois. Notre analyse a montré que dans les textes du rappeur français, il y a souvent des emprunts à l'arabe. Il s'agit notamment des expressions familières ou argotiques arabes. La spécificité du rappeur québécois est naturellement dans l'utilisation des québécismes qui présentent une partie importante d'occurrences examinées.

Pour terminer, le sujet dont nous avons traité dans ce travail offre des possibilités pour d'autres recherches. L'une des thématiques possibles serait une recherche plus approfondie concernant la phonétique et la phonologie du français québécois qui est naturellement reflétée dans les chansons. Il serait également possible de faire une recherche orientée vers les figures de style ou vers les locutions figées du français québécois.

Résumé

Ce mémoire de master traite de la variété du français québécois contemporain qui a de nombreuses particularités dans le domaine de la phonétique, de la morphosyntaxe et de la lexicologie. L'objectif principal de ce travail est de déterminer les traits typiques du français québécois et de les comparer avec le français de France. Pour atteindre ce but, nous avons déterminé un corpus qui est composé des textes du rappeur français et du rappeur québécois. Ce corpus permet d'effectuer une analyse des expressions dans les deux variétés du français contemporain examinées.

Le travail est divisé en partie théorique et partie empirique. Premièrement, la partie théorique se focalise sur la présentation du développement linguistique du Canada et notamment du Québec. Ensuite, cette partie traite des particularités et des traits caractéristiques du français québécois surtout du domaine de la lexicologie. Enfin, cette partie s'intéresse à la problématique du bilinguisme et de la diglossie et le dernier chapitre présente brièvement l'histoire et des particularités linguistiques du rap ainsi que la délimitation de la langue substandard.

La partie empirique est consacrée à la méthodologie de la recherche (le chapitre 4) et à l'analyse même des textes des deux interprètes (le chapitre 5). Ensuite, la partie empirique contient la comparaison des résultats des deux composantes partielles (le chapitre 6), qui ont montré que les catégories qui sont représentées le plus dans les textes sont notamment l'argot, les expressions familières et les emprunts à l'anglais. Ces catégories sont suivies par les apocopes, les vulgarismes et les sigles ou les acronymes. L'analyse a démontré que dans les deux composantes du corpus, il y a une catégorie qui n'appartient qu'à une seule variante du français. Ce fait est influencé par l'aspect historique et géographique et il s'agit des emprunts à l'arabe pour le français de France et des québécismes pour le français québécois.

Nous avons également identifié les occurrences d'autres catégories comme les archaïsmes, les mots composés ou les emprunts à l'italien, à l'espagnol, au japonais et au chinois. Néanmoins, ces catégories ne sont apparues dans les textes que si rarement que nous les mentionnons comme marginales et nous ne les comptons pas dans le tableau récapitulatif des résultats.

Le travail est terminé par une conclusion qui résume les résultats obtenus et qui propose une expansion possible pour une recherche plus ultérieure dans le domaine du français québécois.

Résumé

Diplomová práce se zabývá variantou současné québecké francouzštiny, která má mnohá specifika jak v oblasti fonetické, morfo-syntaktické, tak zejména lexikální. Jejím cílem je definovat typické rysy québecké francouzštiny a porovnat tuto variantu s referenční francouzštinou. Pro tento účel byl stanoven korpus, který se skládá z textů písni francouzského a québeckého rappera. Tento korpus umožňuje analýzu výrazů v obou zkoumaných variantách současného francouzského jazyka.

Práce se dělí na teoretickou a praktickou část. Teoretická část se nejprve zaměřuje na uvedení québecké francouzštiny do kontextu jejím vymezením v rámci Kanady, lingvistickým vývojem a charakterizováním jejích specifík. Dále se zaměřuje se na popis stěžejních rysů québecké francouzštiny zejména v oblasti lexikologie. Diplomová práce se také věnuje otázce bilingvismu a diatopie a poslední kapitola teoretické části krátce pojednává o historii a charakteristických znacích rapu a vymezuje pojem substandardní jazyk.

Praktická část se nejdříve věnuje metodologii výzkumu (kapitola 4) a poté vlastní analýze textů obou interpretů (kapitola 5). Následuje porovnání výsledků obou jejich dílčích složek (kapitola 6), které ukázaly, že nejvíce zastoupeny jsou kategorie argotu, familiárních výrazů a anglicismů. Ty jsou následovány apokopami, vulgarismy, a zkratkami. Analýza prokázala, že v obou částech korpusu se nachází kategorie, která přísluší pouze jedné variantě francouzštiny. Tato skutečnost je ovlivněna geografickým hlediskem a jedná se o výpůjčky z arabštiny v metropolitní francouzštině a o québecismy v québecké francouzštině.

V analýze jsou zahrnuty také výskyty dalších kategorií jako jsou archaismy, složená slova nebo výpůjčky z italštiny, španělštiny, japonštiny a čínštiny. Avšak tyto kategorie se v textech objevily tak zřídka, že je uvádíme pouze jako marginální a nezapočítáváme je do celkového přehledu výsledků.

Práce je zakončena závěrem, který shrnuje získané výsledky a uvádí, jaké by mohlo být další rozšíření pro bádání v oblasti québecké francouzštiny.

BIBLIOGRAPHIE

Primaire :

BÉLANGER, Mario (2004). *Petit guide du parler québécois*. Québec : Stanké
Outremont

DESJARDINS, Ephrem (2004). *Petit lexique de mots québécois à l'usage des Français
(et autres francophones d'Europe) en vacances au Québec*. Québec : Vox populi
Longueuil

DESIRAT, Claude & HORDÉ, Tristan (1976). *La Langue française au XX^e
siècle*. Paris : Bordas

FOREST, Jean (1998). *Chronologie du Québécois*. Québec : Triptyque Montréal

GUILBERT, Louis (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse

HAMELIN, Jean & PROVENCHER, Jean (1997). *Brève histoire du Québec*. Montréal :
Boréal

HAVARD, Gilles & VIDAL, Cécile (2003). *Histoire de l'Amérique française*. Paris :
Flammarion

MELANÇON, Benoît & POPOVIC, Pierre (2004). *Dictionnaire québécois instantané*.
Québec : Fides Saint-Laurent

TOURNIER, Jean & TOURNIER, Nicole (2009). *Dictionnaire de lexicologie française*.
Paris : Ellipses

WALTER, Henriette (1997). *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris :
Laffont

WALTER, Henriette (2001). *Honni soit qui mal y pense : L'incroyable histoire
d'amour entre le français et l'anglais*. Paris : Laffont

Secondaire :

DURAND, Charles (1999). *La langue française : atout ou obstacle*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail

FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal : Boréal

HAGÈGE, Claude (1987). *Le français et les siècles*. Paris : Odile Jacob

HOFLER, Manfred (1982). *Dictionnaire des anglicismes*. Paris : Larousse

MERLE, GABRIEL, et autres (1989). *Les Mots nouveaux apparus depuis 1985*. Paris : Belfond

MORTUREUX, Marie-Françoise (1997). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Nathan

POLICKÁ, Alena (2014). *Initiation à la lexicologie française*. Brno : Masarykova univerzita

REY, Alain (2007). *L'amour du français : contre les puristes et autres censeurs de la langue*. Paris : Denoël

WALTER, Henriette & WALTER, Gérard (1998). *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris : Larousse

Dictionnaire de français. Guy Le Prat Paris, 1980

Dictionnaire du français contemporain. Larousse Paris, 1966

Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française. Dictionnaires Le Robert, 1995

SITOGRAPHIE

Primaire :

THIBAUT, André (2020). *Francophonie et variété des français : Le français en Amérique du Nord I - Québec* [en ligne]. [cit. 2021-01-12]. Disponible sur : <<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine5.pdf>>

THIBAUT, André (2003). *Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint Pierre et Miquelon. Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin / New York, Walter de Gruyter & Co., 859-911. [en ligne]. [cit. 2021-02-24]. Disponible sur : <<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrQuebHistExterne.pdf>>

Rap. In: *Wikipedia: the free encyclopedia* [online]. San Francisco (CA): Wikimedia Foundation, 2001- [cit. 2021-02-03]. Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Rap>>

Hip-hop québécois. In: *Wikipedia: the free encyclopedia* [online]. San Francisco (CA): Wikimedia Foundation, 2001- [cit. 2021-04-05]. Disponible sur : <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Hip-hop_québécois](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hip-hop_qu%C3%A9b%C3%A9cois)>

GHIO, Bettina. *Le rap français et la langue française : antinomie ou attraction ?* [en ligne]. [cit. 2021-02-20]. Disponible sur : <<https://www.fabula.org/lht/12/ghio.html>>

POLICKÁ, Alena. Expressivité vs identité dans les langues : aspects contemporains des argots. [en ligne] [cit. 2021-05-11]. Disponible sur : <<https://www.academia.edu/29301684>>

Lingolea Français [en ligne] . [cit. 2021-05-10]. Disponible sur : <<https://français.lingolia.com/fr/atelier-decriture/les-registres-de-langue>>

Secondaire :

THIBAUT, André. *La lexicologie du français québécois*. Publication en ligne dans le dictionnaire USITO (Université de Sherbrooke). [en ligne]. [cit. 2020-11-06]. Disponible sur : <https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/thibault_2>

THIBAUT, André. *La variation du français en France*. [en ligne]. [cit. 2020-11-06]. Disponible sur : <<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine2.2.pdf>>

MUDROCHOVÁ, Radka. *La traduction des dénominations argotiques désignant l'argent à partir d'un corpus parallèle : l'exemple de la langue tchèque* [en ligne]. [cit. 2021-05-03]. Disponible sur : <<https://www.academia.edu/44876280>>

FIÈVET, Anne-Caroline & POLICKÁ, Alena. *La variation du lexique substandard dans le cinéma sur la banlieue*. [en ligne]. [cit. 2021-05-07]. Disponible sur : <<https://www.academia.edu/45095823>>

Dictionnaires :

Dictionnaire Larousse. Disponible sur : <<https://larousse.fr>>

Dictionnaire Littré. Disponible sur : <<https://littré.org>>

Dictionnaire Le Petit Robert. Disponible sur : <<https://dictionnaire.lerobert.com>>

Trésor de la langue française. Disponible sur : <<https://atilf.atilf.fr>>

Dictionnaire Wiktionnaire. Disponible sur : <<https://fr.wiktionary.org/wiki>>

Trésor de la langue française au Québec. Disponible sur : <<https://tlfq.ulaval.ca>>

Dictionnaire Usito. Disponible sur : <<https://usito.usherbrooke.ca>>

Office québécois de la langue française. Disponible sur : <<https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>>

Le Dictionnaire de la Zone. Disponible sur : <<https://dictionnairedelazone.fr>>

Guide linguistique franco-québécois. Disponible sur :

<<https://dufrançaisaufrançais.com>>

Je parle québécois. Disponible sur : <<https://je-parle-quebecois.com>>

L'internaute. Disponible sur : <<https://www.linternaute.com>>

Dictionnaire Orthodidacte. Disponible sur : <<https://dictionnaire.orthodidacte.com>>

Corpus

Les paroles des chansons du rappeur Nekfeu et Koriass. Disponible en ligne sur :

<<https://genius.com>>

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau n° 1 : La grille d'analyse créée par Claude Poirier concernant les québécismes	25
Tableau n° 2 : Nombre de lexies du corpus vs. nombre de lexies analysées	44
Tableau n° 3 : Fréquence des occurrences des expressions des catégories examinées ..	65
Graphique n°1 : Répartition des catégories de la langue substandard dans les textes du rappeur français	68
Graphique n°2 : Répartition des catégories de la langue substandard dans les textes du rappeur québécois	68

ANNEXE

Liste des québécismes identifiés dans les textes du rappeur Koriass

abreuvoir n.m. = une fontaine d'eau potable
accoter = égaler, s'accouder, s'appuyer
air de bœuf n.m. = le visage d'une personne qui semble mécontent voire méchant
avoir les yeux dans la graisse de bine = avoir le regard altéré par la fatigue, l'alcool, etc.
balloune n.f. = un ballon gonflable/alcootest
banc de neige n.m. = amas de neige
banc de neige n.m. = une accumulation de neige
barrer = fermer à clef
basané = bronzé
bécosses n.f. = toilettes
bedaine n.m. = le ventre
bedon n.m. = le ventre
ben = très
bibine n.f. = une boisson de mauvaise qualité
bollé n.m. = une personne très intelligente
botcher = faire vite et mal (de l'anglais to botch)
bouette n.f. = la boue
boute/boutte n.m. = bout
brasser = malmener, créer ou maintenir une situation où il y a beaucoup d'action
cadran n.m. = le réveil
caler = manger, avaler qqch goulument
calumet n.m. = une pipe utilisée par les Amérindiens pour fumer du tabac
caribou n.m. = élan
cartable n.m. = classeur
cave n.m. = un idiot
cenne n.f. = un centime
char n.m. = une voiture
chenous = chez nous
chialer = se plaindre
chum n.m. = un ami
coller = avoir un contact physique avec qqn
couillon n.m. = une personne qui manque de classe, de savoir-vivre
couler = échouer à un examen
crisse = juron québécois
crisser = dérivé du juron québécois – exprime un agacement ou la colère
croche = mal fait, fait n'importe comment
décâlisser = partir d'un endroit
dégueuler = vomir
dépanneur n.m. = petit magasin, épicerie ouverte tard le soir
déplacer de l'air = se donner de l'importance, se faire remarquer
des heures d'extra = des heures supplémentaires
dessaouler = cesser d'être ivre
dins = dans les
drette = droit
écœurer = embêter, nuire, ennuyer
en boucane = en fumée
enweye = interjection utilisée pour inviter qqn à faire une action

épais/épaisse adj. = bête, imbécile
 être down = être triste/être partant
 être en bedaine = être torse nu
 être poche = être nul, mauvais
 être rendu = en être à un certain point, être arrivé à
 être tanné = être fatigué, agacé
 faire du pouce = faire de l'auto-stop
 fesser = frapper, donner un coup
 fif n.m. = insulte qui désigne un homme comme homosexuel ou efféminé
 frais-chier n.m. = une personne prétentieuse
 frette = froid intense
 fucké = fou
 fuller = remplir
 garnement n.m. = une personne peu recommandable
 garnotte n.f. = le gravier
 garrocher = poser, mettre ou jeter
 gazoline n.f. = l'essence
 gosser = ennuyer, embêter
 grignotines n.f. = des amuse-gueules, biscuits
 habillé comme une carte de mode = habillé avec élégance, vêtu de façon très soignée
 herbogéniste n.m. = celui qui joue Génies en herbe – une compétition pédagogique d'origine québécoise
 icitte = ici
 inquiète-toi pas = t'inquiète pas
 Je m'ai fait mettre dehors = auxiliaire avoir au lieu d'être
 joual n.m. = désigne un socio dialecte du français québécois
 J't'/ch't' = je suis
 madames n.f. = des dames
 magané = abîmé
 magazine à potins n.m. = presse à sensation
 manette n.f. = une console de jeux vidéo
 marde = merde
 matante n.f. = une tante
 meneuse de claques n.f. = pom-pom girl
 mille n.m. = mesure américaine
 mitaines n.f. = gants
 mormon n.m. = un membre d'une secte nord-américaine
 motté n.m. = une personne à l'allure négligée, qui semble ou est droguée
 niaiser = moquer, amuser, faire des bêtises
 niaiser = provoquer
 niaiseux = niais, ignorant, bête par excès de simplicité
 obstineux n.m. = celui qui s'obstine/contredit
 passer la moppe = passer le balai à laver
 patente n.f. = truc, machin
 péter une coche = en avoir marre, s'énerver
 péter une coche = s'énerver, perdre la tête
 petite école n.f. = l'école maternelle
 piastre n.m. = dollar
 pieds n.m. = mesure utilisée au Canada
 piler = marcher sur quelque chose, écraser qqch
 pis = puis

pitcher = lancer
 pogner = prendre, attraper
 présentement = à l'époque
 procrastineux n.m. = celui qui procrastine
 pus = plus
 quétaine adj. = de mauvais goût
 s'en câlisser = s'en foutre
 s'en venir (viens t'en) = arriver, venir
 s'ennuyer de qqn = qqn nous manque
 sacrer = jurer
 sacrer le camp = quitter, partir
 se faire carter = se faire demander une carte d'identité pour justifier son âge
 se sacrer de = n'en avoir rien à faire
 se sacrer de = se désintéresser
 sentir/puer la robine = empester l'alcool
 simonaque = juron québécois exprimant un excès
 smatte = gentil, sympa (de l'anglais smart)
 souper n.m. = dîner
 sous-titrages n.m. = sous-titres
 stallé = accroché, piégé, bloqué (de l'anglais to stall)
 suiveux n.m. = qui fait comme les autres, sans initiative propre (terme péjoratif)
 tabarnak = juron québécois
 tank à gaz n.m. = réservoir d'essence
 tannant = qui ne tient pas en place, dérange
 tits n.m. = des mamelons
 tomber sur les nerfs = énerver, exaspérer
 totons n.m. = des seins (forme déformée de tétons)
 toune n.f. = une mélodie, une chanson
 tripper = être passionné, s'extasier, adorer
 tsé = ça
 vag = refus, non (argot montréalais « oublie, laisse tomber »)
 vedge n.m. = un flemmard, un lâche
 vidanges n.f. = les ordures
 11h moins quart = 11h moins le quart